

PAIX D'ABONNEMENTS

France pour la Suisse
Un an fr. 10.80
Six mois 5.40
Trois mois 2.70
Un mois —.90
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PAIX DES ANNONCES

Par semaine la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce
75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton.

MERCREDI 11 MARS 1908

La Chaux-de-Fonds

- Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 heures.
Musique La Lyre. — Répétition à 8 1/2 h.
Philharmonique Italienne. — Répétition, à 8 1/2 h.
Fanfare de la Croix-Bleue. — Répétition générale à 8 heures du soir, au local (Progrès 48).
Sociétés de chant
Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.
Sociétés de gymnastique
Grütli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
L'Abelle. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Réunions diverses
I. O. G. T. (Neutre) « Loge l'Avenir N° 12 » — Assemblée mercredi soir, à 8 1/2 heures, au Restaurant antialcoolique (Place de l'Ouest).
Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Distribution des livres de 8 heures et demie à 10 heures du soir.

Elections académiques

La « journée des trois fauteuils » s'est passée à peu près comme cela, avait été prévu.
Scrit de Paris le brillant correspondant de la « Gazette de Lausanne ». A vrai dire, une des élections académiques était « courue », une autre probable; il n'y avait guère de doute que pour le fauteuil de M. André Theuriet; et encore, au moment du scrutin, ce fauteuil était-il presque dissipé.
S'est-il produit, à l'occasion de cette succession, un phénomène tout à fait étrange. L'été dernier, je vous écrivais que, sans doute, le scrutin qui avait amené le succès de M. Barboux avait révélé, sous la coupole, l'existence d'un « parti Richepin » plus important qu'on ne l'aurait cru, mais que, néanmoins, les chances de M. de Régnier étaient telles qu'il ne semblait pas qu'elles pussent être balancées.
C'était vrai au moment où je vous l'écrivais. Que s'est-il passé? M. de Régnier s'est-il cru trop sûr du succès? N'a-t-il pas fait les démarches nécessaires? C'est bien possible. Ce qui est certain, c'est qu'il y a un mois, on donnait son échec comme certain, et le succès de M. Richepin comme assuré. Et puis, ces derniers jours, tout a été remis en question. Un nouveau candidat, M. Haraucourt, s'avancit à pas de géant. Ses opinions semblaient lui assurer le voix de la gauche; et il avait en main des parrains dans le parti des « gens de lettres », deux en particulier dont l'influence est grande, M. Faguet et M. René Bazin, dont M. Haraucourt a été le collaborateur dans la mise en scène des « Oberlé ».

La fortune de Richepin

C'est lui, en définitive, qui a mis le plus sérieusement en échec la fortune de M. Richepin. Celui-ci n'a passé qu'au quatrième tour, et peut-être a-t-il dû son succès à la démarche du pauvre Coppée, qui a voulu, à tout prix, prendre part au vote, et qui est venu, escorté de son médecin, qu'on a fait, par une faveur unique, assister à la séance.
Il a paru naturel que le poète des « Humbles » donnât sa voix au poète des « Gueux »; peut-être était-il plus étrange que le poète de la « bonne souffrance » votât pour le révolté qui écrivit les « Blasphèmes ». Une autre surprise, à ce qu'on raconte, attendait M. Richepin. Vous savez sans doute que, dans sa jeunesse, il a été condamné en police correctionnelle, pour outrage aux mœurs, à raison de sa « Chanson des Gueux », qui contenait, en effet, quelques expressions plus que débridées. On ne s'en formaliserait plus aujourd'hui; et la pudeur n'existant plus, il devient véritablement difficile d'y porter atteinte. Il en était autrement vers 1873, et ce qui ne vaut plus même aujourd'hui une protestation timide valait alors un mois de prison et cinq cents francs d'amende. M. Richepin les obtint, sur les réquisitions d'un jeune substitut, qu'il va retrouver demain sur les bancs de l'Académie française, et qui passe pour avoir été l'un des artisans de sa candidature. Ne cherchez pas trop longtemps; il s'agit de M. Ribot.

L'Académie se modernise

Cette élection est tout de même la preuve que l'Académie se modernise étrangement. Elle avait déjà fait accueil, au « Chat-Noir » dans la personne de M. Donnay. C'est un monde encore moins relevé qu'introduit au milieu d'elle un homme qui a fait tous les métiers, qui a fréquenté tous les milieux, qui a été tour à tour soldat, romanichel, débardeur, acteur et poète, qui s'est marié et démarrié je ne sais combien de fois, et

dont l'existence n'est en somme qu'une longue et fantastique aventure. L'Académie a voulu oublier tout cela, pour ne se souvenir que d'une chose, c'est que M. Richepin était un très grand écrivain, le dernier des romantiques, celui dont l'œuvre, par l'imagination débordante, par la richesse du vocabulaire, par le sentiment puissant du rythme — et même par les erreurs du goût, rappelle le plus celle de Victor Hugo.

Il n'y a pas grand-chose à dire des deux autres scrutins; ils étaient arrangés d'avance. M. Henri Poincaré avait senti qu'il ne passerait pas contre M. Francis Charmes, et il s'était reporté « sur » le fauteuil de Sully-Prudhomme. L'affaire a été arrangée, au cours d'un dîner académique, par un personnage consulaire que j'ai suffisamment désigné en disant qu'il est sénateur comme l'un des nouveaux académiciens, et qu'il s'appelle Poincaré, comme l'autre. Il était ensuite difficile à l'Académie de repousser l'homme qui est vraisemblablement, avec M. Appell, le plus grand mathématicien de France et peut-être du monde, et qui est, par surcroît, un écrivain de race, un philosophe que la passion scientifique n'a pas aveuglé, et qui a écrit, sur la « relativité » des découvertes de la science des pages où se révèle, avec la puissance du penseur, la modestie du savant qui sait qu'il ne sait pas tout, qu'il n'a pénétré que les rapports des choses et non pas leur nature, et qui ne croit pas se diminuer en le disant avec simplicité.

Quant à M. Francis Charmes, sa place était marquée, et depuis longtemps, à l'Académie. La direction de la « Revue des Deux-Mondes » a pu ajouter à ses chances, mais elle n'a rien ajouté à ses titres, qui se suffisent à eux-mêmes. Il est le journaliste le plus complet de ces temps-ci, non pas peut-être le plus incisif, mais celui qui réunit, dans sa personne, le plus bel ensemble des qualités professionnelles, la variété des connaissances qui embrassent à la fois la politique, la diplomatie, la littérature et l'histoire, l'aisance dans l'exécution, l'équilibre de la pensée, le sens délicat des nuances. Il a une grande séduction personnelle, et, quoique les années soient venues, il est resté jeune, de l'étonnante jeunesse des blonds. Il a un beau talent d'orateur, qui n'a que le tort de signorer complètement. Il aurait pu être plusieurs fois ministre, il ne l'a pas voulu. S'il a eu une ambition dans sa vie, c'est celle qui a été satisfaite mercredi.

Les révélations de Stéphany

Violentes attaques contre l'armée

L'ex-commissaire de police Stéphany, de Strasbourg, dont on se rappelle les démêlés avec les autorités de son pays, a quitté l'Alsace et s'est réfugié à l'étranger. Il vient de publier deux volumes de « révélations », dont il prétend tenir l'origine des documents secrets qu'il a eus entre les mains.

Stephany met en cause plusieurs princes allemands, entre autres le roi de Saxe, le prince de Schaumbourg et un très grand souverain qui aurait reçu à la cour une demi-mondaine, miss Liw, avec tous les honneurs dus à une princesse du sang.

Parlant des officiers en particulier et de l'armée allemande en général, Stéphany écrit: « L'état des esprits est tel que, le cas échéant, on verrait des soldats tirer sur leurs chefs, ainsi que cela se fit déjà en 1870. On le sait si bien en haut lieu qu'on procéderait, en cas de mobilisation, à un changement général des officiers. »

« L'armée allemande commet la grande faute de se reposer sur ses lauriers, sans remarquer que l'armée de son adversaire subit une modification générale. L'armée française d'aujourd'hui n'est plus l'armée de jadis. L'officier français ne s'impose pas à ses hommes comme un demi-Dieu, mais il est lié à eux par des liens de bienveillance et de camaraderie. »

Stephany s'attaque d'ailleurs avec un véritable acharnement à l'armée, c'est-à-dire aux troupes en garnison en Alsace-Lorraine.

« Jusqu'à ce jour, dit-il, et à de très rares exceptions près, il n'a pas encore été possible à un officier allemand de se faire accepter dans une famille indigène. C'est que les populations alsaciennes-lorraines ont pu se rendre compte, depuis trente-sept ans, que leur première opinion sur le corps des officiers allemands était justifiée. »

L'ancien commissaire récapitule ensuite tous les scandales de jeu et tous les cas d'adultère qui se sont produits ces temps der-

niers dans les garnisons d'Alsace-Lorraine. Rien que ce chapitre comprend plus de 60 pages.

L'autorité civile n'est pas ménagée non plus

Les représentants de l'autorité civile ne sont pas logés à meilleure enseigne. Le jeu, le vin, partout la corruption, partout la concussion. Stéphany nous montre un président de tribunal fréquentant les maisons closes en compagnie de son fils. Voici encore un commissaire de police qui, appelé à la gare pour constater qu'une dame française était morte pendant le trajet, dépouille la défunte de 30,000 francs, et se fait condamner aux travaux forcés.

Les supérieurs de Stéphany passent tous un mauvais quart d'heure. Il accuse l'ancien directeur de la police de Mulhouse d'avoir abusé de ses pouvoirs en vue de faire interner un mari trompé dans un asile d'aliénés; le mari put s'échapper à temps et gagner la frontière suisse.

Voici ce qu'il écrit au sujet de Mulhouse:

« L'importante cité industrielle est l'endroit d'Alsace-Lorraine où se sont le mieux conservés les mœurs françaises, la langue française et les sentiments français. Entre la bourgeoisie et l'élément militaire, il n'y a pas un seul point de contact, on ne se salue même pas. »

« Lorsque en 1890, il fut question d'une visite de l'empereur Guillaume à la ville de Mulhouse, la chose fut débattue au ministère impérial de Strasbourg. L'inspecteur de police mit tout en mouvement afin que cette visite n'eût pas lieu. Il fit signer un rapport par le préfet de police, où il était dit que les industriels de Mulhouse, avec leurs têtes de Français, ne méritaient pas l'honneur de recevoir la visite de l'empereur et que, d'ailleurs, le souverain s'exposait à des avanies dans le cas où il vendrait. Au reçu de ce rapport suggestif, il ne fut plus question d'une visite à Mulhouse. »

Ajoutons, toujours d'après Stéphany, que la plupart des industriels de Mulhouse figurent sur les listes noires de la police. En cas de guerre, ces suspects seraient arrêtés et incarcérés dans une enceinte fortifiée.

L'ouvrage de Stéphany a paru à Paris, en deux volumes, intitulés: « Secrets de coulisses d'Alsace-Lorraine », avec le sous-titre: « La Suisse, Etat vassal de l'Allemagne ».

L'AFFAIRE DES ATTACHÉS

La lutte contre Clémenceau

Sous un ministère qui a trop duré, la coalition des appétits insatisfaits se forme d'elle-même, écrit le correspondant à Paris du « Journal de Genève ». Il y a les jeunes qui accusent le gouvernement de ne pas leur permettre de donner leur mesure; ils se contenteraient d'un portefeuille éphémère pour être des anciens-ministres, et trouvent que le temps où le Parlement consommait en moyenne trois fournées de gouvernements chaque année valaient mieux que notre morne époque. C'est ainsi que l'on a vu un M. Emile Constant, tout éloquence et tout muscles, poser le brûlot au flanc de la nef ministérielle à propos du Maroc.

Mais il y a encore les anciens ministres qui se sentent vieillir dans l'oisiveté et dont la clientèle se laisse visiblement d'attendre; ceux qui s'entendent de moins en moins appeler « Monsieur le ministre » par leurs obligés et redeviennent, à leur grand déplaisir, « Monsieur le député ». Il y a M. Berteaux, sans compter M. Pelletan et d'autres.

M. Berteaux est un homme de poids. Demandez plutôt au sous-chef du cabinet de M. Clémenceau, M. Georges Mandel, qu'il a à demi écrasé sur une banquette avant-hier! M. Berteaux est très lourd. Ce gros homme, dont la redingote dissimule tant bien que mal le tour de taille et les jambes trop courtes, ne remue pas qu'il ne détruise quelque chose. Le jour où il a jeté son portefeuille à la tête d'un président du conseil en pleine séance de la Chambre, il a fait grand tort à une tradition de courtoisie entre membres d'un même gouvernement, que nul n'avait osé méconnaître jusqu'à lui. Mais c'était peu de chose auprès de ce qu'il allait tenter sur la dignité parlementaire en prétendant tirer les oreilles d'un membre du cabinet de M. Clémenceau appelé, par son service, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

M. Georges Mandel, par malheur pour lui, est petit de taille et très fluet. Sa frêle adolescence ne pouvait se mesurer à la copieuse cinquantaine de M. Berteaux, qui, tout

en criant qu'il allait lui tirer les oreilles, s'est appesanti sur lui en longueur et en largeur. Si bien que l'on ne voyait plus rien de Mandel, que des députés sont allés rechercher sous Berteaux.

Depuis deux jours que l'on épilogue sur cet incident bouffon, il est devenu possible de voir ce qui l'a provoqué. M. Mandel a reçu ce que M. Berteaux aurait voulu donner à son chef.

Le jour où M. Emile Constant se comportait théâtralement devant le banc des ministres pour demander raison au président de conseil d'une interruption à son adresse, on vit M. Berteaux, debout, applaudir avec frénésie, et donner le signal d'un grand enthousiasme qui tomba à plat. A l'exception de l'extrême-gauche et de quelques lieutenants de M. Combes, la France trouva cette manifestation de mauvais goût. M. Berteaux avait manqué son coup d'éclat. Il chercha sa revanche dans les couloirs. Il y rencontra l'incident des attachés, autour duquel pivota en ce moment toute la question ministérielle. S'étant fait le bruyant champion de deux fonctionnaires atteints par une mesure de demi-disgrâce, il présenta leur cause à sa façon. M. Jérôme Lévy et M. Favre avaient été vu serrant la main de M. Emile Constant. Dénoncés par un mouchard, ils payaient de la perte de leur situation dans le cabinet de leurs ministres respectifs un acte de courtoisie envers l'un des membres de la majorité d'hier. Et voici M. Berteaux, qui accablait M. Combes et travaillait pour lui, voici M. Pelletan, voici les fervents du Bloc, sans la solidarité duquel veilla Vadecard, indignés de ce que des attachés de cabinet n'aient pu échapper à la surveillance de leurs chefs.

Tout cela est du roman. Le tort de MM. Lévy et Favre n'est pas d'avoir serré la main honorable de M. Emile Constant, mais d'avoir intrigué dans les couloirs avec les agents de M. Combes. Entouré d'intrigues et d'embûches, M. Clémenceau se défend. C'est un homme terrible, chacun le sait, il a des griffes et de la dent. On n'ose pas l'approcher de trop près. Les attachés qu'il révoquait on les lui jette à la tête, de loin; ceux qu'il ne révoque pas, on les écrase sur des banquettes. C'est tout ce qu'on peut faire; car le programme de M. Clémenceau est tellement celui de ses nouveaux adversaires qu'ils ne peuvent le reprendre là-dessus. Il y a bien le Maroc, et les combistes ne sont pas fâchés de voir M. Jaurès perpétuellement déchaîné là-dessus. Mais eux-mêmes ne s'y risquent pas très volontiers. L'ombre d'Hervé se dressait à la tribune à côté de M. Jaurès et le pays la contemple avec colère.

Donc les sujets sérieux de querelle manquent. C'est de là qu'est née cette affaire des attachés, avec laquelle nous allons passer encore la semaine.

Nouvelles étrangères

ESPAGNE

Les derniers Peaux-Rouges des îles Canaries.

Si vous allez à Las-Palmas, vous rencontrerez dans les rues de la ville un grand nombre de personnes ayant la figure peinte comme des Indiens, qui sont l'objet de la compassion et de l'hilarité générales. Du reste, voici leur histoire, qui mérite d'être contée:

Le mardi gras, une vingtaine de jeunes gens décidèrent de se travestir en Indiens, et, pour rendre l'illusion plus complète, de se peindre le visage comme les Peaux-Rouges. Ils chargèrent un commerçant, Francisco Alonso, de leur préparer une peinture pour se défigurer.

Après leur avoir passé une épaisse couche de brun superbe, Alonso leur peignit sur la face toutes les espèces d'insectes.

Le succès de nos guerriers indiens fut tel que, le mercredi des Cendres, émerveillés par l'œuvre du commerçant, 80 personnes accoururent à sa boutique, le priant de leur peindre la face comme aux précédents.

Les fêtes du Carnaval terminées, quand ils voulurent enlever la peinture, tous leurs efforts furent inutiles. Un pharmacien, aux lumières duquel ils recoururent, après examen de la peinture employée, déclara qu'ils resteraient toute leur vie défigurés, parce que la préparation employée avait été mélangée d'un corrosif employé dans les tatouages. Alors, la fureur des guerriers d'un jour ne connut plus de bornes. Ils cherchèrent, pour le lyncher, Francisco Alonso; mais ce dernier satisfait sans doute d'avoir joué un bon tour à ses concitoyens, avait déjà disparu de Las-Palmas.

BANQUE FÉDÉRALE (SOCIÉTÉ ANONYME) 2802 LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 10 Mars 1908.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, nous 1/2% de commission, de papier bancaire sur

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Switzerland.

Société des Amis des Pauvres de La Chaux-de-Fonds

Vendredi 13 Mars 1908 à 8 1/2 heures du soir ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à l'Hôtel-de-Ville, 2^e étage.

Advertisement for Dr Brehm, Méd. Pract., offering treatments for rheumatism and skin diseases.

Advertisement for L. Tschumy et Co, Magasin, offering furniture and home goods.

MM. Sainton et Delattre ÉVANGÉLISTES

reviendront à La Chaux-de-Fonds du 22 au 29 Mars

MESDAMES! MESDAMES!

Grand choix de branches et nattes depuis 2 fr., toutes nuances. — DERNIÈRE NOUVEAUTÉ: les grandes boucles pour chignons indétricotables...

Advertisement for Mlle Martha Müller, Teinture instantanée, Coiffure pour Dames.

Advertisement for Edouard Bachmann, Etablissement spécial pour installations, réparations, entretien des Sonneries électriques.

Un nouveau système d'épargne

pour acquérir un grand capital de force et de santé, est d'employer journalièrement le nutritif 1840-1 Cacao à l'avoine Hausen de Cassel

Magasin

A louer pour de suite ou époque à convenir, à proximité de la Place Neuve, un grand magasin avec chambre, cuisine, corridor et dépendances.

Atelier à louer

situé rue Staway-Molloudin 6. Local bien éclairé, eau, gaz, électricité. Prix 300 fr. par an.

LA FAMILLE

Maison hospitalière pour jeunes filles, peut recevoir quelques nouvelles pensionnaires au fur et à mesure de départs prochains.

Apprentis mécaniciens

Tous les parents, tuteurs ou personnes désirant placer des jeunes gens comme apprentis mécaniciens, peuvent demander tous renseignements à notre délégué pour la surveillance des apprentis.

VOLONTAIRE

Jeune fille de 16 ans, bien élevée, est demandée chez dame seule, habitant beau quartier de Bâle.

commerce de charretier

4 bons chevaux, bon matériel nécessaire, bonne clientèle. — S'adresser à M. Albert SAISSELIN, charretier à Serrière.

Bonne famille de Bâle, cherche à placer un jeune garçon pour apprendre le français, dans une ville romande, possédant des écoles supérieures.

en Echange

on prendrait jeune fille ou jeune garçon. Vie de famille. Soins maternels.

Edouard MORF

tourneur sur bois, à Dombresson, avise son honorable clientèle qu'il a établi un dépôt de toute sa fabrication chez MM. Cerutti & Rosetti.

Sols à bâtir

en dessous de Bel-Air, sur la route cantonale, sont à vendre en massif ou par parcelles à prix très favorables.

BRASSERIE DU GLOBE

Tous les MERCREDIS soir 21410-14^e dès 7 1/2 heures TRIPES

Café-Restaurant du Raisin rue de l'Hôtel-de-Ville 6.

TRIPES

RESTAURATION chaude et froide à toute heure.

Charcuterie KIEFER

Rue Léopold-Robert 56 1984-3 Compôte aux choux

Gérance L. Pécaut-Michaud Numa-Droz 144

A louer

Encore quelques jolis appartements de 3 chambres, dont 1 pignon. Grands corridors, gaz installé, ayant cour, jardin, lessiverie.

Genève

Pour cause de santé, une excellente Charcuterie est à remettre. Bonnes conditions. Belle situation.

Roskops

Fabricant, système Roskopf tous genres en nickel, acier et argent, pour tous pays, cherche relations, pour fournir en gros, régulièrement chaque semaine.

A louer pour le 31 Octobre, 1 appartement au 2^e étage, à la rue du Progrès N° 66, composé de 4 chambres, cuisine, cave, bûcher et chambre-haute.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

Le Baron de Heidenstamm

PAR W. MEYER-FORSTER Traduction de Maurice Rémon et Wilhelm Bauer

Et, tandis qu'elle le contemplant, toujours immobile, il lui sembla grandir, toutes ces chamarrures parurent s'éteindre, disparaître derrière lui, et il resta seul debout, avec son pâle et fin visage... le seul homme.

puis défoncées pour recevoir dans leurs profondeurs d'innombrables cercueils. La vue de cette étendue ensoleillée avait quelque chose d'apaisant. On découvrait à l'horizon les montagnes bleuâtres au delà desquelles coule le Weser.

chaîne chatoyante, déroulée derrière le cercueil, formait un large demi-cercle; au milieu se tenait Albrecht de Heidenstamm, debout derrière le pasteur.

pour admirer ce magnifique spectacle. Des officiers, des officiers, rien que des officiers! On aurait dit un « retour des courses ». Superbe!

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Callmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

(4 suivre.)

2^{me} Feuille **L'IMPARTIAL** 2^{me} Feuille

La lettre de Guillaume II

La lettre adressée par Guillaume II à lord Tweedmouth fait grand bruit dans la presse internationale, mais surtout en Angleterre, ce qui est compréhensible.

L'amour-propre britannique est révolté par cette curieuse immixtion d'un souverain étranger dans les affaires intérieures d'un autre pays. Les conservateurs exploitent ce fait contre le gouvernement libéral, tandis que les libéraux s'efforcent de ramener l'incident à de justes proportions. Tous s'accordent pour demander que le texte de la lettre soit publié. En outre, on s'accorde, en général, à trouver regrettable l'indiscrétion du « Times »; celui-ci est violemment attaqué par les organes radicaux.

Les libéraux disent que dans sa lettre, Guillaume II attirait uniquement l'attention du ministre anglais sur le fait que l'augmentation actuelle de la flotte allemande ne visait pas l'Angleterre, mais était seulement rendue nécessaire par la réduction du temps de service des navires de guerre. L'empereur voulait, par cela, démontrer que la nouvelle amitié anglo-allemande ne devait pas être contrariée par l'augmentation de la flotte allemande.

Mais, comme le fait remarquer avec esprit un journal américain, si la France augmentait de 100,000 hommes son armée, le président Fallières serait-il en droit d'écrire au ministre prussien de la guerre qu'il ne fût pas se préoccuper de cette augmentation, rendue nécessaire par la réduction du temps de service des soldats? Le devoir du ministre de la guerre prussien serait de montrer immédiatement la lettre de M. Fallières à ses collègues et à l'empereur, et c'est pour n'avoir pas agi de cette manière que lord Tweedmouth sera peut-être obligé de donner sa démission.

La presse allemande officieuse plaide toujours les circonstances atténuantes; elle allègue que le roi Edouard VII a souvent correspondu avec M. Delcassé et que la reine Victoria a échangé nombre de lettres personnelles avec des personnages étrangers. La plupart des journaux allemands attaquent, en outre, violemment le « Times », qu'ils accusent d'attiser la haine du peuple anglais contre l'Allemagne, de chercher à troubler l'amélioration des rapports anglo-allemands, de se servir dans ce but de moyens misérables, etc.

Il est de fait qu'après cette alerte les échanges de visites démonstratives entre les deux nations vont devenir assez difficiles. L'incident est caractéristique de la tension qui règne entre le peuple anglais et son redoutable rival.

Hier, à la Chambre des communes, le député Léa demande des explications au sujet de la lettre de Guillaume II.

Le chancelier de l'Échiquier répond que la lettre en question n'avait aucun caractère officiel et qu'on ne peut déposer sur le bureau de la Chambre une communication d'ordre purement personnel.

À la Chambre des lords, lord Tweedmouth, premier lord de l'Amirauté, déclare qu'à plusieurs reprises il a reçu des lettres de l'empereur d'Allemagne. La lettre à laquelle il est fait allusion est une communication privée et personnelle, rédigée en termes amicaux.

Il l'a communiquée au ministre des affaires étrangères, sir Edward Grey, avec qui il fut convenu que cette lettre devait être considérée comme une communication absolument privée. En conséquence, le 20 février, lord Tweedmouth répondit à Guillaume II dans le même esprit et en termes amicaux.

Le premier lord de l'Amirauté affirme que la ligne de conduite qu'il a suivie est absolument correcte.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Bandits masqués.

Un acte de banditisme inconcevable a été commis la nuit de dimanche rue Jacquart, à Roubaix, où habitent Mme veuve Desagne, quarante-deux ans, brocanteuse; son fils Georges, dix ans, et sa belle-mère, soixante-six ans.

Vers deux heures du matin, alors que ces personnes dormaient, trois individus masqués, se faisant la courte échelle, pénétraient dans la chambre située au premier étage de l'appartement, après avoir brisé une vitre enduite de boue. Puis, ils descendirent au rez-de-chaussée, où ils devaient savoir que dormaient les deux femmes et l'enfant. D'un coup d'épée, ils firent sauter la porte et, revolver au poing, ils firent irruption dans la chambre. L'enfant fut jeté à bas de son lit; la grand-mère étouffée sous un oreiller, et la veuve Desagne, menacée d'un revol-

ver, fut obligée de donner aux bandits son argent, ses bijoux et la clef de son coffre-fort. Il n'y avait dans la maison que dix francs et deux montres en or. Les bandits s'en emparèrent et, après avoir fouillé la maison de fond en comble, ils se retirèrent, laissant leurs victimes sous le coup d'une épouvante indescriptible.

On n'a aucune trace des trois bandits.

MAROC

Victoire des Français.

Le général d'Amade télégraphie du bivouac d'Oued-Accira, le 8 mars, à 9 heures du soir, que ses troupes ont pénétré en plein pays des Mdakra. Elles ont battu les Mdakra et les M'zab, appuyés par une méhalla hafidienne.

Dans sa déroute, l'ennemi a abandonné de grandes tentes et des caisses pleines de munitions. Les pertes des Marocains sont considérables.

Les pertes des Français sont très légères; malgré que le combat ait duré sans arrêt de 6 heures du matin à 7 heures du soir, en pays très accidenté.

Correspondance Parisienne

Paris, 9 mars.

Le gouvernement se présente au Parlement la carte à payer pour un an de campagne au Maroc. C'est 17 millions en chiffres ronds; dont 4 pour la marine.

Les Chambres voteront les crédits équilibrés, cela va sans dire. Il n'y a que les mauvais coucheurs qui parlent de refuser cette douloureuse, et ils sont une petite minorité. Mais la certitude d'un vote positif n'empêche pas les commentateurs de marcher.

D'abord on se demande si ces 17 millions nous ont valu grand profit. On raisonne dans l'hypothèse que le Maroc, qui en est le débiteur, ne sera jamais en état de les rembourser. D'autre part comment les rattrapera-t-on? Une occupation du genre de celle de Casablanca ne mène à rien qu'à une protection des côtes, c'est-à-dire de particuliers, dont les Français ne sont pas la majorité. L'impression générale est que nous faisons somme toute au Maroc une affaire plus coûteuse que profitable.

Mais, ensuite, cette constatation amène certaines personnes à penser qu'on ferait mieux de doubler la dépense, d'augmenter nos effectifs et de balayer Moulay Hafid. Alors le Maroc, qui est un bon pays dans l'immense zone comprise entre l'Atlas et l'Atlantique, tomberait effectivement sous la protection française, malgré le traité d'Algésiras.

Mais ces choses ne sont que des raisonnements. Quand il faudra voter les crédits, les Chambres n'y penseront plus pour conserver un prudent « statu quo ».

Nouvelles des Cantons

Nouvelle marche funèbre.

BERNE. — Aux obsèques du conseiller d'Etat de Steiger, de nombreux assistants furent étonnés en même temps que profondément émus à l'ouïe d'une marche funèbre jouée par l'orchestre de Berne au moment où le cercueil quitta l'église pour prendre le chemin de sa dernière demeure. C'étaient des sons déjà entendus. Mais où et quand? Le compositeur D. Munzinger avait tout simplement transcrit en mineur la « Marche bernoise ». Cette transcription figure dans la pièce « Adrien de Bubenbergh », qui n'a pas encore été représentée en scène. L'orchestre la joue au moment où une députation de Berne visite Adrien de Bubenbergh à Spiez et lui offre le commandement de la garnison de Morat.

Un socialiste au Conseil d'Etat.

La « Tagwacht » annonce que dans sa séance de dimanche à Bienna, la fraction socialiste du Grand Conseil bernois a décidé de proposer au Comité directeur du parti socialiste du canton de Berne de revendiquer le siège devenu vacant au Conseil d'Etat par la mort de M. Ed. de Steiger, et de convoquer dans ce but très prochainement une réunion extraordinaire du parti.

Et l'on crie misère!

ZURICH. — Le « Mänerchor » de Zurich ira à Paris en mai prochain; le « Mänerchor » du quartier de l'industrie visitera Stuttgart en juillet; à la mi-mai, Munich recevra la visite de la Société du Chœur d'hommes de Zurich; enfin, la Société de chant des instituteurs de la Limmat ira se ballader dans les provinces rhénanes. C'est le cher temps!

Tire-au-flanc et faussaire.

FRIBOURG. — Le tribunal militaire de la II^e division, réuni à Châtel-St-Denis, a condamné à 8 mois de prison, 5 années de privation des droits civiques et aux frais

par 25 francs, Auguste Rusca, soldat du bataillon 15, ci-devant à Attalens, reconnu coupable de faux et usage de faux. Rusca avait, avant le dernier rassemblement du 1^{er} corps d'armée, envoyé au commandant de place, à Fribourg, une soi-disant déclaration du Dr Reymond, à Chexbres, affirmant que le dit Rusca s'était fracturé un membre.

Les avalanches meurtrières.

GRISONS. — Hier après-midi, à 4 heures, M. Etienne Koch, architecte à St-Moritz, a été surpris par une avalanche au cours d'une excursion en ski, dans le val Tuora.

Le guide qui l'accompagnait ne le retrouvant pas, se rendit en toute hâte à Bergün, d'où partit aussitôt une colonne de secours. La distance étant très grande, cette colonne ne pouvait arriver avant le soir à 9 heures, sur le lieu de l'accident. Une autre colonne est partie de St-Moritz.

Archéologie.

THURGOVIE. — Depuis quelques temps, des fouilles sont faites dans une carrière de Langdorf, qui contient des tombeaux celtiques remontant à deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne. Les premières découvertes intéressantes avaient été faites en 1897, dans une autre carrière voisine. Les tombeaux mis au jour ces temps-ci se trouvent enfouis sous une couche d'humus. Ils sont assez bien conservés. On a mis au jour de beaux squelettes, des parures en bronze, en argent, en ambre, tels que bracelets, boucles d'oreilles, anneaux, colliers, ceintures, boucles diverses qui ont été, en partie, déposées au musée historique de Frauenfeld.

Affreuse mort.

VAUD. — Le jeune El. Lächli, fils de M. Samuel Lächli, âgé de 29 ans, rentrait, dans la nuit de samedi à dimanche, par un chemin de traverse, chez lui, à Chexard, hameau situé à quinze minutes de Grandcour, lorsqu'il tomba dans un creux de sondages plein d'eau et de vase. Le creux étant profond, l'infortuné, seul, dans la nuit et sans secours, ne put en ressortir. Il dut pousser des cris désespérés. Personne ne répondit. Quand, le matin, on le trouva, il avait cessé de vivre.

Oufs bon marché.

Au dernier marché d'Yverdon, les œufs étaient si abondants qu'ils ne se sont pas tous vendus. On cite une campagnarde qui en a amené une « pousette » garnie au grand complet.

Les œufs se sont vendus « à dix » pour 60 centimes et même « à onze » sur la fin du marché.

Les vaches d'Abdul-Hamid.

Grâce à l'intermédiaire de M. Louis Rambert, ancien conseiller national, aujourd'hui directeur général de la régie des tabacs de l'empire ottoman, deux vaches du pays, fortes laitières, et un taureau choisi, achetés dans le canton de Vaud pour le compte du sultan, viennent de faire leur entrée dans les écuries de Sa Majesté à Constantinople, où ils ont produit la meilleure impression.

Il est possible que cet envoi amène quelque affaire plus importante.

Victime du bob.

On se heurtait fermés dimanche à Leysin. Une jeune fille, Mlle Elise Gerster, employée au Grand Hôtel, remontait la piste lorsqu'elle vit venir un bob monté par quatre employés du Chamossaire. Elle voulut se garer. Elle glissa sur la piste et tomba. Atteinte par le bob, elle eut une jambe brisée en deux endroits.

Les dangers de la benzine.

GENEVE. — Un incendie s'est déclaré samedi après-midi, à 4 h. 45, dans les sous-sols de l'imprimerie Zoellner, square du Stand, à Genève.

Un jeune ouvrier margeur, M. Ch. Boufgeois, était occupé dans une cave à mettre de la benzine en bouteille, pour l'usage des machines. A côté de lui, il avait placé une bougie. Soudain, une explosion se produisit: la benzine venait de prendre feu. Les cheveux brûlés partiellement, l'ouvrier courut appeler à l'aide. Les secours arrivèrent rapidement. Bientôt, cinq lances furent en activité. A 6 heures, tout danger était écarté.

Les machines et ateliers n'ont que peu souffert. Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à 20,000 francs environ.

Chronique neuchâteloise

La Martini au Tribunal cantonal.

Hier matin a été jugé le premier des procès que la Martini Automobile Compagny Limited, à St-Blaise, soutient contre quelques-uns des ouvriers français qu'elle fit venir en Suisse en avril 1907, et qu'elle a renvoyés en décembre.

Il s'agissait cette fois-ci, de l'ancien chef de la mise au point, M. Victor Gonon. Le contrat de cet employé avait encore une durée de 10 1/2 mois, et le Tribunal a envisagé que la

Martini n'avait pas le droit de le résilier, par le fait et la faute de ce contremaître; il a ainsi reconnu que celui-ci était bien fondé à réclamer une indemnité pour rupture. M. Gonon demandait environ 5200 francs. Le Tribunal a estimé les dommages subis à 3619 francs. En outre, la Martini a été condamnée aux frais et dépens. A noter que, pour la fixation des dommages, le Tribunal a fait application d'une nouvelle disposition du Code de procédure civile, qui lui permet de mettre à la charge du perdant, dans des procès de ce genre, les honoraires de l'avocat de la partie gagnante.

M. Victor Gonon était représenté à la barre par M. Max-El. Porret, et la Martini par M. Louis Thoréus; tous deux avocats à Neuchâtel.

† Alfred Jeanneret.

Lundi, à 2 heures, est décédé à Neuchâtel, à l'âge de 68 ans, des suites d'une grippe infectieuse, M. Alfred Jeanneret, caissier de la succursale de la Banque nationale, très connu à La Chaux-de-Fonds, où il comptait de nombreux parents et amis.

Né au Locle, sa vive intelligence le désigna fort jeune à l'attention, et il y occupa les fonctions de secrétaire municipal, jusqu'en 1870; à cette date, il fut appelé à La Chaux-de-Fonds pour y remplir la même charge, qu'il tint avec distinction jusqu'en 1881; à cette époque on l'appela à la caisse de la Banque commerciale de Neuchâtel, et il resta fidèle à ce poste jusqu'au dernier moment; vendredi matin encore, il travaillait à son bureau.

Son caractère ferme, sa prodigieuse force de travail, son autorité morale exemplaire lui avaient conquis la considération et la sympathie de tous.

† Constant Fallet.

On annonce de Dombresson la mort de M. Constant Fallet, qui, bien que simple cultivateur, n'ayant d'autre instruction que celle des classes primaires de son village, occupait néanmoins une grande place parmi ses concitoyens, grâce à la droiture de son caractère, à sa belle intelligence et à l'affection qu'il vouait aux affaires publiques.

Son champ d'activité embrassait tout à la fois l'Eglise, les affaires locales et le politique. Libéral convaincu, il présidait le comité local de l'Association démocratique; il présidait également le comité de la Caisse d'épargne et l'Union chrétienne de jeunes gens; il était ancien d'Eglise, membre du Conseil général, etc. — et partout avait su se faire aimer et apprécier.

Procès de presse.

Il y a deux ans, le « Journal de Neuchâtel » a publié, sous le titre: « Les Mémoires d'un pauvre diable », diverses biographies, entre autres celle de M. le Dr Ico Borel. Cette biographie contenait des détails intimes sur la vie du défunt.

Enus par cette publication, les membres de la famille Borel ont actionné en dommages-intérêts l'auteur de l'article, M. Georges Jeanneret, et l'éditeur du journal, M. Henri Messiller.

Le procès a été plaidé samedi. Le Tribunal cantonal a estimé que cette publication constituait un acte illicite au sens de l'article 55 du Code des Obligations et il a condamné les défendeurs solidairement au paiement d'une indemnité de 750 francs, plus les frais et dépens du procès. On dit qu'il y aura recours au Tribunal fédéral.

Protection des ouvrières.

Le Tribunal de police correctionnelle de Neuchâtel a condamné lundi matin, Mme P., maîtresse tailleur, à 50 fr. d'amende et 21 francs de frais, pour avoir fait travailler ses ouvrières, un samedi, jusqu'à sept heures et demie du soir, alors que la loi fédérale de 1905 prescrit que, ce jour-là, le travail doit, dans les ateliers, et sauf permission spéciale, cesser à 5 heures.

Grand Conseil.

Le Grand Conseil est convoqué pour le lundi 16 mars, à 2 heures. Parmi les objets nouveaux à l'ordre du jour, figurent la convention entre la Confédération et l'Etat de Neuchâtel, relativement à la place d'armes de Colombier, ainsi que les crédits nécessaires à la réfection de la caserne, l'achat du domaine de Bussy, etc.

Passage mal gardé.

L'autre jour, raconté un confrère d'Yverdon, un landeau dans lequel se trouvaient deux messieurs et une dame, a manqué d'être broyé par le rapide qui quitte Yverdon vers 3 heures de l'après-midi, au passage du chemin de fer entre Vaumarcus et Saint-Aubin. Cette barrière n'était pas fermée au moment où le train passe à toute vitesse. C'est grâce à la présence d'esprit du cocher, qui arrêta court à quelques pas des rails, qu'un terrible accident fut évité.

La Chaux-de-Fonds

Le prix du pain.

Le prix des farines a baissé hier de 1 fr. par 100 kilos, pour la Suisse romande, amenant ainsi les cours à égalité avec ceux de la Suisse centrale, soit 37 fr., tandis que la Suisse orientale est à 38 fr.

A ce propos, le comité de la Société des patrons boulangers de notre ville se réunit aujourd'hui et convoque pour demain une assemblée générale de la Société, en vue d'examiner la possibilité d'une réduction du prix du pain.

D'après nos renseignements, il est possible, — nous ne disons pas certain — que les boulangers ramènent à bref délai le prix du pain à 36 cent le kilo.

Voilà, certes, une décision qui serait accueillie avec un vif contentement par notre population ouvrière, surtout en ce moment-ci, où les temps sont particulièrement durs.

IV^e concert d'abonnement.

Le quatrième concert d'abonnement, organisé par la Société de musique, aura lieu au Temple communal, le lundi 16 mars, avec le concours de l'Orchestre de Lausanne, et de M. Alfred Cortot, pianiste, de Paris.

M. Alfred Cortot est né à Nyon, en 1877. Ses grands-parents maternels, du nom de Baillet, et sa mère ont habité La Chaux-de-Fonds jusqu'en 1860. Il commença très tôt l'étude du piano sous la direction de ses sœurs, puis il acheva de se perfectionner au Conservatoire de Paris, où il fut, avec Risler, le plus brillant élève de Louis Dièmer. Son premier prix, qu'il obtint, seul nommé et à l'unanimité, lui valut dès la même année de brillants et nombreux engagements, tant en France qu'à l'étranger, et à la suite des succès obtenus par ses auditions au piano des œuvres de Wagner, non encore jouées en France, il fut appelé à Bayreuth comme chef des chœurs.

Mme Wagner lui confia le soin de diriger à Paris, les premières représentations du Crépuscule des Dieux et celles de Tristan et Isolde, en 1902. On se souvient de l'immense retentissement de cette manifestation d'art, à laquelle prirent part les plus grands artistes lyriques de ce temps, et qui consacra le jeune chef d'orchestre, auquel Colonne offrit la direction de deux de ses concerts. — Il a, depuis deux ans, repris sa carrière de pianiste, sans cesser toutefois s'occuper de la direction orchestrale — ayant accepté d'être le chef d'orchestre de la Société des concerts de Lille — et il a obtenu les succès les plus considérables en jouant en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Espagne, en Hollande, aux concerts Isaye, etc., chez Chevillard, chez Colonne et aux concerts du Conservatoire de Paris. Il a fondé avec Jacques Thibaud et Pablo Casals, un trio célèbre.

La meilleure mesure que nous puissions donner de son talent réside tout entière dans ce simple fait : « L'illustre pianiste Francis Planté ayant à désigner pour prendre part avec lui au Festival donné en son honneur à Paris, au mois d'avril 1907, ses plus célèbres collègues français, a choisi : Dièmer, Pugno, Risler et Cortot. — Cette nomenclature et ces choix en disent plus et mieux que tous les éloges.

Montres américaines.

Les journaux du chef-lieu annoncent qu'on peut voir à l'Ecole d'horlogerie de Neuchâtel une collection de mouvements de montres de fabrication américaine, avec des photographies relatives à leur construction, le tout accompagné d'un rapport spécial de M. Paul Berner, directeur de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

On pourrait sans doute s'étonner, à la lecture de cette note, que cette exposition, certainement intéressante, eût lieu à Neuchâtel plutôt qu'aux Montagnes, où elle rendrait assurément des services plus étendus; mais quelques renseignements complémentaires expliqueront facilement le pourquoi de la chose.

Il y a plus de deux ans déjà que la « Société suisse des fabricants de montres » avait chargé M. Paul Berner d'un travail spécial sur les calibres américains; ce travail, très complet, et qui a demandé beaucoup de soins et de patientes recherches, est maintenant terminé, et la Société a décidé d'en exposer les éléments dans les différents centres horlogers suisses. Ces documents sont actuellement à Neuchâtel pour des raisons d'ordre pratique, mais tout aussitôt après, ils viendront à La Chaux-de-Fonds, au Locle, à St-Imier, etc., où tous ceux que cela intéresse pourront en prendre connaissance.

Nul doute que nos horlogers ne retirent de cette visite un profitable enseignement de l'activité de nos concurrents d'Outre-Atlantique.

Crédit mutuel ouvrier.

Le 34^e rapport de cet établissement financier vient de paraître. Le résultat est pareil à celui des cinq dernières années. Les locaux actuels étant insuffisants, la société a acquis la maison Braunschweig, Serre 22. Un avis ultérieur fera connaître la date du changement de domicile.

Le mouvement général des affaires en 1907 a été de 22,707,485 fr. 66, y compris les écritures de solde.

Le fonds social se compose de 2000 actions de 50 francs, complètement libérées, soit 100,000 francs.

La caisse a reçu 4,388,083 fr. 76; elle a payé 4,355,972 fr. 80. Le roulement général des affaires est de 8,744,056 fr. 06, le solde de 32,111 fr. 46.

L'intérêt des dépôts sur carnets libres est fixé dès maintenant à 4% sans limite de sommes. Sur les carnets de dépôts, il est de 4 1/2 %.

Le bénéfice net de l'exercice se monte à 22,000 francs, que l'assemblée générale a répartis comme suit :

11% de dividende aux actions, 11,000 fr.; au personnel, 3000 fr.; au fonds de prévoyance et de secours, 4500 fr.; à l'Hôpital d'enfants, 500 fr.; aux colonies de vacances, 250 fr.; au Dispensaire des écoles, 250 francs; aux Soupes scolaires, 250 fr.; aux courses scolaires et classes gardiennes, 250 francs.

Le solde reporté à nouveau est de 2000 francs.

Le concert des « Trompes de chasse ».

Le concert offert hier soir au Stand par la société des trompes de chasse « Le Cor » réunissait une fort belle assistance, qui a suivi avec une attention soutenue et un vif intérêt, tous les morceaux du très copieux programme qui lui était offert.

La scène, arrangée avec un goût parfait et une saveur toute montagnarde, par M. Mattern, un maître ès-arts en la matière, formait le plus agréable coup-d'œil qu'il soit possible de voir.

C'est au milieu d'un verdoyant paysage, vrai rendez-vous de chasse en miniature, que M. Jules Neukomm, président de la société, a ouvert la soirée par quelques paroles, réclamant l'indulgence du public, pour des amateurs jouant d'un instrument difficile entre tous et dont les effets, s'ils charment ceux qui en jouent, ne font peut-être pas la même impression sur ceux qui écoutent.

Hâtons-nous de dire que cet appel à l'indulgence n'eut à aucun moment à exercer ses effets, car le public manifesta à maintes reprises son entière satisfaction de l'excellente exécution des morceaux.

Impossible de détailler le programme; il a été une révélation pour beaucoup. Qui s'imagine qu'on pût tirer d'aussi douces harmonies à côté d'aussi éclatantes fanfares, d'un instrument rudimentaire comme le cor de chasse.

Nos compliments, en particulier, aux incomparables virtuoses du trio « Hallali » de Paris. « La Messe de St-Hubert » entre autres avec ses merveilleux passages en radouci a donné la note du grand savoir de ces messieurs. Espérons que ce n'est pas la dernière fois que nous aurons le plaisir de les entendre.

M. Albert Chopard avec son violon et M. Heyraud avec ses désopilantes chansonnettes ont ajouté une bonne part aussi au succès de la soirée, dont chaque auditeur gardera le plus excellent souvenir.

Pour devenir rhabilleur.

Nous avons souvent signalé les difficultés que rencontrent les horlogers détaillants à l'étranger, pour se procurer des bons rhabilleurs; nous disions aussi que des jeunes gens actifs et connaissant bien l'horlogerie pourraient fréquemment trouver dans ce domaine, trop négligé, une source d'avantages certains.

Un de nos confrères professionnels, examinant à ce propos, la question de savoir si un ouvrier horloger de fabrique peut être bon rhabilleur.

Très peu d'ouvriers de fabrique se sont jusqu'à ce jour transformés en rhabilleurs, dit-il; ils semblent avoir la crainte d'un apprentissage. Nous estimons qu'un bon remonteur, connaissant bien les échappements à cylindre et à ancre, pourrait à bref délai devenir un excellent rhabilleur.

La pendule et le réveil, exigeant rarement le remplacement d'une pièce cassée, sont d'un apprentissage facile : en deux mois au plus, et avec quelque connaissance du chronographe et de la montre à répétition, un remonteur peut être transformé en un rhabilleur perfectionné. Si la grande crise actuelle était due à la surproduction, il serait du devoir des patrons d'aiguiller dans cette voie ceux de leurs ouvriers possédant seulement des talents moyens, que la nécessité de leurs budgets pousseraient à éliminer pour ne garder que strictement le personnel d'élite nécessaire à leur production courante.

L'hiver à la Chaux-de-Fonds.

Rien de plus divertissant pour un jeune homme robuste, hardi et enthousiaste, qu'un hiver passé dans les murs de la grande cité montagnarde! Que de plaisirs il peut s'offrir, que de scènes intéressantes observer, écrit un jeune correspondant du « Journal de la Société suisse des commerçants », en séjour dans notre ville.

Sortons. Les chemins ne sont pas encore faits. Les rails du tramway sont invisibles. Mais déjà des équipes de cantonniers aux figures rougies par le froid, aux barbes hirsutes humides de neige, s'avancent, le dos voûté et la pelle sur l'épaule, pour procéder au déblaiement. Le traditionnel triangle trace son large sillon, tandis que le chasse-neige électrique roule pesamment pour débloquer les rails du tramway. Dans les rues déclives, que de fois il est obligé de s'arrêter! Son conducteur descend, saisit une pelle et le

débarasse du lourd poids de neige qu'il poussait devant lui. Momentanément allégé, le véhicule repart — et dix mètres plus loin ses roues patinent de nouveau sur place. Et la même scène recommence. Devant les magasins, des commissionnaires travaillent à grands coups de pelle. Vers neuf heures du matin, la circulation, quoique difficile encore, reprend son aspect coutumier. Mais les roues des voitures qui la veille encore filaient prestement sur une belle route, ont dû évacuer la position devenue apparemment trop glissante... Les traîneaux ont remplacé l'emblème de la rapidité.

Sur les hauteurs avoisinantes, les lugueurs et les skieurs s'adonnent avec passion à leurs sports favoris. Le décor est pittoresque. Les forêts de sapin, d'un noir bleuisant, dominent la neige immaculée. Trois couleurs s'imposent irrésistiblement aux regards : le bleu pâle du ciel, la blancheur des champs et des collines, et la teinte bleu-noir des bois.

A chaque instant vous rencontrez un skieur. Serré dans une camisole de laine blanche, coiffé d'une cape de sportsman, il dévale prestement sur les pentes, puis soudain se dresse au sommet d'un monticule, semble y demeurer un moment, et l'instant d'après il vole à une vertigineuse allure sur la neige étincelante. Les bobes aussi font fureur. Qu'il est beau de les voir filer comme un trait, pilotés par des jeunes gens fanatiques et enthousiastes, qui se rient de tous les obstacles! Le soir venu, les sportsmen rentrent fatigués à la maison, mais avec le cœur satisfait et l'esprit reposé.

Jeux d'autrefois et d'aujourd'hui.

Un de nos abonnés nous envoie quelques lignes intéressantes des « Causeries sur La Chaux-de-Fonds d'autrefois », de Lucien Landry. Les voici :

A la fin du 18^e siècle, un jouet allégorique fit fureur dans nos montagnes et très particulièrement au Locle; du moins mon père me l'a toujours affirmé; bien plus, comme il était habile tourneur, il en avait confectionné lui-même en plomb et en laiton.

C'était une poulie à cordelette placée dans une rainure. Une vive secousse la faisait tourner et l'on suivait ses évolutions montantes et descendantes en chantant en saccadé :

Pour que cette machine tourne,
Il ne faut pas qu'elle séjourne;
Ainsi, que fait, un noble errant,
Sautte, saute, mon émigrant!

D'après cette description, le jouet était sûrement le diabolo si en vogue de nos jours.

Au « National Suisse ».

Le Conseil d'administration du « National suisse » vient d'appeler au poste de rédacteur M. Ernest Tissot, actuellement rédacteur principal à la « Feuille d'Avis de Lausanne », avec entrée en fonctions le 10 juin prochain.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse
10 MARS

Prévision du temps pour demain

(Service spécial de l'Observatoire de Paris)

Eclaircies avec averses, température voisine de la normale.

Exportations en Amérique

BERNE. — Les exportations de la Suisse pour les Etats-Unis d'Amérique se sont élevées de janvier à février à 21,700,000 fr. contre 26,220,000 fr. l'année dernière. La diminution des 5 millions porte surtout sur les broderies pour 2,200,000 fr.; les soieries pour 1,500,000 fr; l'horlogerie pour 600,000 francs, etc.

Victime de l'avalanche

ST-MORITZ. — Le cadavre de l'architecte Stephan Koch, victime de l'accident que nous signalons, a été retrouvé par la colonne de secours, non loin du sentier qui mène au Piz Kesch. Le corps gisait sur le dos, légèrement recouvert de neige. Il a été ramené dans la nuit à St-Moritz.

M. Koch laisse une veuve et un enfant. Il était très connu et très aimé dans l'Engadine. C'était un tireur habile et il figurait au nombre des maîtres-tireurs du dernier tir fédéral de Zurich.

La lettre de Guillaume II

LONDRES. — Un communiqué officiel déclare qu'il est faux que les gouvernements anglais et allemand aient échangé des vues au sujet de la lettre de l'empereur d'Allemagne. Les vues du gouvernement anglais au sujet des armements navals n'ont pas changé. Il est faux que l'incident actuel puisse nuire en quoi que ce soit aux bonnes relations qui existent aujourd'hui entre les deux pays. On espère que l'incident sera clos par les déclarations faites lundi au Parlement.

Comme pour de bon

LISBONNE. — Dans une localité voisine de Braga, un individu, avec ses deux fils et d'autres personnes, voulut organiser une représentation du drame de Lisbonne. Le père jouait le rôle de Franco, un des fils le rôle de Carlos, l'autre fils âgé de 18 ans, celui de la reine Amélie.

Le moment de la représentation arrivé, le premier fils, armé d'un revolver qu'il ne croyait pas chargé, alla se poster à l'endroit désigné pour attendre la voiture dans

laquelle son père et d'autres personnes avaient pris place. Quand la voiture arriva, il se précipita au-devant d'elle et fit mine de tirer; mais comme l'arme était chargée, le coup partit et alla tuer le père du jeune homme.

Le parricide involontaire dut être ligotté, car il voulait se tuer dans son désespoir.

Le voyage d'Alphonse XIII

MADRID. — Le roi Alphonse est parti par l'express de Barcelone lundi soir, à 6 h. 15. Toute la famille royale, à l'exception de la reine Victoria, l'a accompagné à la gare. Il y a été salué par les ministres et par un grand nombre de généraux et d'officiers. Une foule énorme a fait au souverain une chaleureuse ovation. Le président du conseil et le ministre de la marine accompagnent le roi à Barcelone.

On demande des réformes

BUDAPEST. — Lundi soir, environ 300 socialistes se sont rassemblés devant l'hôtel de l'administration et l'hôtel du gouvernement. En poussant des cris injurieux à l'adresse du cabinet, ils ont réclamé la réforme électorale. Ils ont brisé à coups de pierres plusieurs fenêtres de l'hôtel du gouvernement, puis ils se sont retirés vers le local du parti Kossuth, où la police a dispersé la foule et a opéré plusieurs arrestations.

Politique russe

ST-PETERSBOURG. — La police a arrêté tous les chefs politiques de la direction générale des chemins de fer qui faisaient de la propagande antigouvernementale chez les employés.

NOTS POUR RIRE

Aux manœuvres.

Un officier demandait à un soldat qui ne payait pas de mine :

— Pouvez-vous me dire combien il faudrait de mètres de drap pour vêtir un âne ?

— Non, mon yeutenant, mais vous pourriez peut-être le savoir en vous adressant à votre tailleur.

L'esprit d'enterrement.

— Il paraît que le vieil avare, en mourant, a déshérité tous les siens...

— Ils ont dû en faire, une « mine » !..

— Dame ! c'est un coup de « grigou » !..

« Grâce à l'Emulsion SCOTT, je suis maintenant capable une fois de plus de faire mon travail. Pendant presque deux ans j'ai été tourmenté par

l'anémie

et c'est en vain que j'ai cherché un soulagement. En quelques semaines, l'Emulsion SCOTT a fait



disparaître toutes les sensations de fatigue et d'abattement, et mon appétit est de nouveau excellent. »
(Signé)
Sophie Buschor.
St-GALL, Oberstrasse 92, le 30 Mai 1906.

L'Emulsion SCOTT est composée des produits les plus fins et les plus purs, par le procédé renommé de SCOTT.
C'est toujours une bonne économie de prendre

l'Emulsion Scott

parcequ'elle guérit, et l'affection ainsi que la dépense arrivent à leur fin. C'est pourquoi la marque « le pêcheur et son poisson » est placée sur chaque enveloppe, de façon que tout le monde puisse de suite reconnaître l'Emulsion SCOTT !

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr.
chez tous les pharmaciens.
M. Scott & Bower, Ltd., Chaux (Suisse), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Vous ne risquez pas une

si vous prenez les véritables Pilules Suisses du Pharmacien Richard Brandt pour combattre la Constipation, l'Evacuation insuffisante et ses suites : Maux de tête, Palpitations, Vertiges, Malaises, Inappétence, etc., car ces pilules n'occasionnent qu'une dépense quotidienne de 5 cts. et vous débarrassent rapidement de tous ces tourments. — La boîte avec étiquette « Croix blanche sur fond rouge et la signature Richard Brandt » à fr. 1.25 dans les Pharmacies. 10/3 8789-1

L'Emplâtre Rocco

à garniture de flanelle est un remède de famille d'une efficacité infaillible contre les rhumatismes, douleurs, lumbagos. 20071-3
Dans toutes les pharmacies. Prix : Fr. 1.25.

Imp. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

LIBRAIRIE - PAPETERIE
H. Baillod

Léop.-Rob. 28 - Chaux-de-Fonds

Les Chefs-d'œuvre des grands maîtres

30 livr. magnifiquement illustrées à 1 fr. 25
Les souscripteurs à l'ouvrage complet, reçoivent en prime une superbe planche d'une valeur de 26 francs).

Le Larousse pour Tous

Nouveau dictionnaire manuel, illustré en 100/125 fascicules au minimum
Souscription à forfait, en fascicules 30 fr. En volumes reliés 40 fr. payables 5 fr. par trimestre, dès la souscription.
Les fascicules et volumes sont livrés au fur et à mesure de l'apparition.

La Femme, Médecin du Foyer

1 grand volume, avec de belles planches et nombreuses illustrations, 25 fr.

LITTRÉ, Dictionnaire de Médecine

Le meilleur dictionnaire-manuel connu de médecine pratique.
Edition de 1908, 1 volume relié, 30 fr.

Galtier-Boissière

Petit dictionnaire-manuel de médecine
1 volume relié, que chacun devrait posséder, 7 fr. 50.

Occasionnellement : 3 Schrader

Grand Atlas de Géographie Moderne à 25 fr. avec la prime

Une année de « Tour du Monde »
Magnifique volume, d'une valeur de 25 fr.

1 Ex. Nouveau Larousse illustré

en 7 volumes et 1 supplément, reliés en lieu de 275 fr., 200 fr. au comptant.

Exemplaire en très bon état.

Petit LAROUSSE illustré

à 7 fr. 50 et 5 fr.

MEMENTO LAROUSSE

Nouv. édit., relié 6 fr.

A LOUER

pour le 30 Avril 1908:

Place-d'Armes 1. 3^{me} étage, 3 pièces, bout de corridor, dépendances, balcon, confort moderne. 2973-7

Place-d'Armes 1 bis. 2^{me} étage, 2 pièces, dépendances, balcon, confort moderne.

Place-d'Armes 1 bis. 1^{er} étage, 3 pièces, dépendances, balcon, confort moderne.

Place-d'Armes 1 bis. Rez-de-chaussée, 3 pièces, dépendances, confort moderne.

Jaquet-Droz 13. Rez-de-chaussée de 4 pièces, dépendances, bureau, grand atelier pour tout genre d'industrie. Situation centrale.

Progrès 67. 1^{er} étage, 3 pièces et dépendances.

S'adresser au magasin Th. Schär, rue du Versoix 3.

Boucherie-Charcuterie de l'Ouest
Rue du Parc 88

M. Charles Besslihl fait part à ses amis et connaissances et à l'ancienne clientèle de M. J. DOMMANN, qu'il a repris pour son compte la Boucherie-Charcuterie de l'Ouest. 3687-2

Saucisses à la viande et au foie. — Tous les jours, Saucisses à rôtir fraîches. — Spécialité de Cervelas, Vienerils et Gendarmes. — Tous les mardis, Boudins.

Par des marchandises toujours fraîches et de 1^{re} qualité, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Carnets d'escompte 3%. — TELEPHONE 1223. — On porte à domicile.

Changement de domicile
Le Salon de Coiffure
Louis Küffer

anciennement rue du Manège 22, est transféré dès ce jour

Rue de la Promenade 16
(à l'angle de la rue du Manège)

Se recommande vivement. 3455-1 Louis Küffer.

Gastrite
et toutes affections de l'Estomac, du Foie et des Reins.
Migraines et débilité nerveuse, provenant des Maux d'Estomac.
Insomnie et Palpitations du Cœur
CONSTIPATION.

Toutes sont guéries par la **TISANE FRANÇAISE DES ANCIENS MOINES**
Le flacon 4 fr. 50, traitement de 3 flacons 13 fr. — En vente dans toutes les pharmacies de La Chaux-de-Fonds et du Locle. D-L-455 3599-3

REUMATISME

A la Clinique „Vibron“ à Wienacht près Rorschach. Messieurs, je viens par la présente, au nom de notre servante, depuis de longues années atteinte de rhumatisme dans le dos et les épaules, vous remercier de vos bons remèdes. Maintenant sa santé est parfaite, donc nous vous envoyons cette attestation en vous autorisant de la publier. En vous remerciant de vos soins attentifs, veuillez agréer, Messieurs, nos civilités empressées. Signature : Joseph Ecoffez, pour Aline Pochet, Sallaz-Orion. Vu pour légalisation : Ecoffez, Sallaz-Orion, Vand, le 29 juin 1907. Adresse : Clinique „Vibron“ à Wienacht, près Rorschach (Suisse).

A LOUER
pour le 1^{er} Novembre 1908, le 2^{me} étage Passage du Centre 6, composé de 5 chambres, dont une très grande, cuisine et dépendances. Eau et gaz. — Pour visiter s'adresser au magasin de Mlles Sandoz-Perrochet. 3508-2

Avant de vous assurer sur la Vie, demandez chez **M. ALBERT MONNIER, Place Neuve 6**, les tarifs de la **„GOTHA“**
Banque Mutuelle d'Assurances sur la Vie
La plus forte compagnie européenne, fondée en 1837.
Assurances Vie en Décembre 1907 : 1,785 000.000 de francs.

Belle Occasion
Pour cas imprévu, à louer pour le 1^{er} mai, un beau magasin avec logement, situé au centre des affaires. Place du Marché, Le Locle. Location très modérée. Avec petite reprise, selon le désir du preneur. — Pour tous renseignements, s'adresser à L'Economie - Froidevaux-Boillot, Place du Marché, Le Locle. 3660-1

A LOUER
pour le 31 Mars 1908
Progrès 5, Appartement de 2 pièces au soleil. 3505-7
Progrès 119, Pignon de 2 pièces, Fr. 28.25 par mois. 3506
S'adresser à M. Charles-Oscar Dubois, gérant, rue Léopold-Robert 45.

Beau choix
EN FAMILLE !

— Vois-tu, Joseph, je ne comprends pas les gens. As-tu lu le journal ? Trois parapluies oubliés.
— Ça prouve, ma chère Ursule, le bonheur que nous avons eu d'acheter les nôtres à l'« Edelweiss ».
— Au moins, si nous les oublions, nous nous évitons la peine de rédiger et de payer des annonces, pour les réclamer, puisqu'ils portent notre adresse complète.
— Aussi, pour leur rendre service, je recommande à tous mes amis, le magasin 3802-4

„Edelweiss“
Rue Léopold-Robert 9. Rue Léopold-Robert 9.

Prix modérés

C'est étonnant comme il se vend à bon marché, des **ETOFFES POUR ROBES, des BLOUSES, des JUPONS** et autres articles. Quelques habillements p. hommes.

Tous ces articles sortent d'une Faillite et sont néanmoins de première fraîcheur. Voilà le motif du bon marché. 3791-3

INVITATION pour se persuader et s'en rendre compte.
C'est à la
Rue Léop.-Robert 4
au 2^{me} étage

Menuisiers capables
(n'appartenant à aucune organisation ouvrière), trouvent place à l'année, dans une ébénisterie fine et construction. Bon salaire. — Offres, au Secrétariat des Maîtres Menuisiers, à Berne. Oberer Hopfenkranz. P-D-12044 3806-2

Locaux. A louer, pour le 30 avril 1908, des locaux à l'usage d'ateliers, situés au centre de la ville. 3653-2* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée, dans une maison d'ordre, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 35, au 2^{me} étage, à droite. 3649-2

Chambre est à louer pour le 15 Mars, à une personne travaillant dehors. — S'adresser rue des Fleurs 26, au 1^{er} étage, à droite. 3642-3

Chambre non meublée, indépendante, est à louer de suite à dame ou demoiselle. Moralité exigée. — S'adresser rue du Versoix 9 A, au 2^{me} étage. 3638-2

Chambre. A louer, à un monsieur de moralité une belle chambre meublée, située près de la Gare. Maison d'ordre. — S'adresser rue de la Serre 73, au 2^{me} étage. 3632-2

Chambre au soleil, est à louer avec bonne pension, à monsieur de toute moralité. — S'adresser sous chiffres P. S. 3692, au bureau de l'IMPARTIAL. 3692-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à 2 fenêtres. — S'adresser rue du Puits 20, au 2^{me} étage. 3679-2

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée. — S'adresser rue Numa-Droz 189, au rez-de-chaussée, à gauche. 3636-2

Chambre. A louer pour Avril, dans une situation toute centrale, une belle chambre au pignon, à une personne qui pourrait donner quelques heures par jour à un ménage, à côté de son travail. 3244-5* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer deux beaux appartements rue du Doubs 32. — S'adresser à M. C.-R. Spillmann, rue du Nord 51, au 1^{er} étage. 3142-7

Appartement. A louer pour le 31 Octobre 1908 ou époque à convenir, un bel appartement composé de 5 pièces, situé au 1^{er} étage de la rue Jaquet-Droz 41. S'adresser chez M. A. Gogler, rue du Parc 9ter. 3568-4

PREMIERE OFFRE

Prix sans concurrence **Attention aux offres suivantes** Choix unique

ARTICLES DE MENAGE

Faïence		Faïence		Garnitures de lavabo	
Bols blancs	0.18	Assiettes unies bleues, plates 0.24, 0.18, 0.14	pro-fondes 0.24	«Hilda», 4 pièces	2.95
Cache-pots bleus	1.35, 1.15	Assiettes Zambus, Delft et Majolique,	0.48	«Jenny», 5 pièces	3.95
Bouteilles coniques, blanches 0.68, bleues 0.78		Pots à épices, blancs 0.68	bleus 0.78	«Jenny» doré, 5 pièces	4.65
Cafetières blanches 1.38, 0.98, 0.78, bleues 1.20, 0.88		Terrines blanches	3.65, 2.95, 1.45, 0.98	«Jenny» avec figure, 5 pièces	4.45
Pots à lait (conique) blancs 1.28, 0.98, 0.58, 0.48, 0.42, 0.34, 0.24	bleus 1.48, 1.18, 0.84, 0.68, 0.58, 0.48, 0.42, 0.34.	Tasses Stuttgart, blanches	0.24	«Clara», 5 pièces	5.40
Vases de nuit, blancs	0.95, 0.68, 0.58	Tasses Hambourg, blanches	0.28	«Gertrude»	7.80
Salières et farinières, blanches 1.75, 0.75, bleues 1.85, 0.85.		Pots à eau, blancs	1.45, 1.25	Verrerie	
Saladiers blancs, 7 pièces,	2.45	Cuvette à eau, blanche	1.95, 1.25, 0.95 0.68	Sucriers	0.42, 0.24, 0.16
Sauciers avec plats blancs, 1.48, 0.98, bleus 1.35		Seaux hygiéniques, blancs	5.95, 4.65	Bougeoirs en verre	0.38
Assiettes unies blanches, plates 0.18, 0.14, 0.12, 0.11, 0.09	profondes 0.18, 0.14	Plats à dessert «Feuille de vigne»	0.68, 0.24	Compôtiers ronds	0.85, 0.68, 0.42, 0.32, 0.24, 0.16
				Salières	0.12
				Compôtiers ovales	0.42, 0.32, 0.22
				Fromagères	0.95
				Coupes à fruits	0.78

CITRONS 0.05

Léop.-Robert 11 **Julius BRANN** Chaux-de-Fonds

ATELIER DE COUTURE

M^{me} HAEFELINGER, PLACE DE L'OUEST

Entreprise de tous genres de vêtements pour Dames : Costumes tailleur, Toilettes de soirées, Toilettes de ville, Blouses, Costumes d'équitation, etc. 3886-6
Se recommande. Travail soigné.

La Muzique Militaire
LES ARMES-RÉUNIES
Invité chaleureusement ses membres Honoraires et Passifs à prendre part à la Soirée officielle qui aura lieu Samedi 21 courant, au Restaurant de Bel-Air, et les prie de bien vouloir s'inscrire jusqu'au 15 courant, chez M. Walther Rodé, rue Numa-Droz 72, qui donnera les renseignements nécessaires. 3822-1

Boulangerie
A louer, pour le 31 Octobre 1908, une boulangerie bien située, avec beau logement contigu. On donnerait la préférence à un boulanger déjà établi. — S'adresser sous L-5778-C, à Haasenstein et Vogler, La Chaix-de-Fonds. 3831-3

Demoiselle, tailleur, cherche place dans magasin de confections, pour servir et faire les retouches. Si possible, entrée de suite. Offres à Haasenstein & Vogler, St-Imier, sous chiffres X.572-1. 3827-3

Un bon Guillocheur
connaissant son métier à fond, trouverait place de suite à l'atelier Fl. Amstutz, St-Imier. H.871.J 3826-3

Horlogerie. Qui soumettrait un choix de grandes montres or, pendant la saison d'été, à horloger établi à Genève. — Ecrire sous chiffres B. L. 3807, au bureau de l'IMPARTIAL. 3807-3

Pensionnaires. On demande en pensionnaires, dans pension bourgeoise. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3797-1

Boîtes acier en 18^{1/2}, lig., 22/12, à tirette, partie oxydées, partie brillantes, environ 700 pièces, à vendre pour cause de cessation de fabrication. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3785-3

Tricotages. Dame se recommande pour tricotage de bas, camisoles, caleçons, sous-tailles. — S'adresser à Mme Vve S. Erb, rue Jaquet-Droz 12. 3788-3

A. KUPFER, Herboriste, LANDERON successeur de J. Küpfer, à Orvin, recommande : Sa tisane de plantes des Alpes, efficace pour purifier le sang et comme remède pour catarrhe pulmonaire, catarrhe des reins et de l'estomac, douleurs des reins ; agréable à boire. Prix fr. 1.50 le paquet. — Son liniment pour frictions, éprouvé avec succès depuis 30 ans, contre douleurs de toutes sortes, refroidissements, rhumatismes des jointures et des muscles, douleurs du dos et du ventre, paralysie des hanches, des genoux, des pieds et des mains, engelures, douleurs de la tête et des dents. — Prix de 2 flacons, fr. 1.90. H-2870-N 3981-3

Foin. On demande à acheter 10 à 15 quintaux de foin du pays. — S'adresser offres au bureau rue du Nord 168, au 1er étage. 3677-2

Bouteilles propres, sont à vendre. — S'adresser rue de la Paix 21, au 2^e étage, à droite. 5690-2

Emprunt. On demande à emprunter, Fr. 1000 ou 2000, contre de bonnes garanties hypothécaires. Intérêts selon entente. — S'adresser sous chiffres A. D. 3698, au bureau de l'IMPARTIAL. 3698-2

Filigrane. Toujours un grand choix de toutes les fournitures pour les ouvrages en filigrane. — Enseignement. — S'adresser chez Mme Pipy, rue du Progrès 57. 3590-5

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. H. FRISCH, expert-comptable, Zurich C. 14. R149C 396-2

Banque de prêts sur gages
La "Sécurité Générale"
2, RUE DU MARCHÉ 2.
Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles. 842-255
Prêts sur Titres et garanties.

Remonteur fidèle demande travail suivi, remontage de finissages, mise en boîte, engrenages dans bonne qualité ; exécution irréprochable. Entrerait dans bonne maison d'horlogerie. 3815-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. QUI donnerait remontages à vieilles horloges expérimenté ? A défaut emploi quelconque. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3825-3

Jeune homme actif, fort et robuste, 26 ans, cherche pour de suite place de garçon de peine, d'expédition ou de magasin ; à défaut accepterait n'importe quel emploi. Références à disposition. — S'adresser rue Numa-Droz 93, au 2^e étage. 3761-2

Jeune homme de moralité et de confiance, disposant de plusieurs heures par jour, cherche un emploi quelconque, soit courses, encaissements, convocations, etc. Références à disposition. — S'adresser sous E. C. 1570, Poste Restante. 2893-3

Femme de Chambre. On demande, sachant coudre et repasser. Gages, 80 fr. — S'adresser rue de la Serre 10, au 2^e étage. 3702-2

Logement. A louer pour cas imprévu et pour le 30 avril, un beau logement au soleil et au 2^e étage, de 3 chambres, cuisine, corridor, gaz, lessivier, cour et jardin. Prix 500 fr. — S'adresser rue du Nord 151, au 2^e étage, ou à M. Guyot, gérant, rue de la Paix 48. 3828-3

Appartement. A louer au centre de la ville et pour le 1^{er} avril, un petit appartement au soleil, de 2 chambres et une cuisine. 3832-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une grande chambre de préférence non meublée, à personnes tranquilles. 3778-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à personne de toute moralité. Pension si on le désire. — S'adresser rue des Moulins 4, au rez-de-chaussée, à gauche. 3784-3

Chambre. A louer belle chambre meublée, au soleil, à 2 fenêtres, maison d'ordre, à monsieur ou dame de toute moralité. — S'adresser rue du Nord 147, au rez-de-chaussée, à droite. 3813-3

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue du Soleil 7, au 2^e étage. 3836-3

Chambre meublée, au soleil, avec alcôve si on le désire, est à louer à monsieur sérieux. — S'adresser rue du Parc 81-bis, au 3^e étage. 3834-3

Appartement. A louer pour de suite ou époque à convenir, un bel appartement de 4 pièces, cuisine, dépendances. Prix modéré. 3490-3*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée, à un ouvrier solvable et propre. — S'adresser rue du Collège 20, au 1^{er} étage, à droite. 3753-3

Logement. A louer, pour cas imprévu et pour le 30 Avril, un beau logement de 4 pièces, cave, lessivier, cour, jardin. — S'adresser pour le visiter rue du Temple-Allemand 39, au 1^{er} étage et pour traiter rue du Collège 7. 3540-4

Chambre. A louer, près de l'Ecole d'Horlogerie, une chambre indépendante, au rez-de-chaussée. — S'adresser rue du Temple-Allemand 27, au rez-de-chaussée, à droite. 1824-4*

Pignon. A louer pour fin avril, un magnifique pignon moderne de 2 chambres, cuisine et dépendances, jardin. Prix : 315 francs. 3859-3*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, au soleil, à une personne honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 59, au rez-de-chaussée. 3853-4*

Logement. A louer pour le 30 avril, 2 logements de 3 et 4 pièces. S'adresser rue du Grenier 87. 3834-3

Sous-sol. A louer pour le 30 avril, beau sous-sol moderne, au soleil, de 2 chambres et corridor. — S'adresser rue du Parc 94, au rez-de-chaussée. 1631-18*

A LOUER pour le 30 avril 1908 :
un 1^{er} étage de 4 pièces dont une à 3 fenêtres et 1 à 2 fenêtres, chambre de bain éclairée, balcon, corridor, cuisine, gaz et électricité.

Pour le 31 octobre 1908 :
rue A.-M.-Piaget 79, rez-de-chaussée de 4 pièces, véranda, chambre de bain, corridor, cuisine, grand jardin personnel. Rez-de-chaussée soigné de 3 pièces et alcôve, corridor, cuisine. Ces deux appartements peuvent se réunir en un seul de 7 pièces, 2 cuisines, chambre de bain, alcôve et jardin personnel. 2835-46
Rue du Doubs 60, atelier de 9 fenêtres. S'adresser à M. E. Schaltenbrand, rue A.-M.-Piaget 81 (en face du Stand).

Appartement et atelier. A louer pour fin avril, un 1^{er} étage de 5 grandes chambres, dont une à 4 fenêtres, tout à fait indépendante, pourrait servir d'atelier. — S'adresser à M. A. Mairot, rue de la Serre 28. 3019-2

Appartement. A louer pour de suite ou époque à convenir, un magnifique logement de 7 pièces et dépendances, situé rue Léopold-Robert 17, au 2^e étage. — S'adresser au Bureau de la Brasserie de la Comète, rue de la Ronde 30. 3616-5

Chambre. Pour tout de suite ou époque à convenir, une personne seule offre à louer dans une maison tranquille, de préférence non meublée, à une demoiselle de toute moralité. 3574-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer tout de suite ou pour le 30 avril, une grande cave indépendante. — S'adresser rue du Premier-Mars 17. 3777-3

On demande à acheter une bonne machine à coudre à la main. — S'adresser chez M. Jean Schar, fruitier à La Sagne. 3781-8

On demande à acheter un mannequin, taille 42 ou 44. 3780-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion un lustre à gaz. Faire offres sous S. G. 3818, au bureau de l'IMPARTIAL. 3816-3

Timbres-poste. On demande à acheter une collection de quelques centaines de timbres pour commémorant. — Adresser offres à M. Paul Jeanrichard, rue de la Loge 5-a. 3808-8

On demande à acheter d'occasion un tour pour ellipseuse, en parfait état. — S'adresser rue du Soleil 5, au 2^e étage, à droite. 3678-2

On demande à acheter d'occasion une paire de skis, en bon état, pour homme. Faire offres, avec prix, sous O. X. 3552, au bureau de l'IMPARTIAL. 3552-1

À vendre pour polissage, 2 établis zingués, ainsi que 2 tours ; le tout à l'état de neuf. — S'adresser rue du Parc 76, au 2^e étage, à gauche. 3809-3

À vendre faute d'emploi, 1 pousette anglaise, table, chaises. Bas prix. — S'adresser rue Numa-Droz 83, au 1^{er} étage. 3812-3

À vendre pour cause de départ, un magnifique divan éredon. S'adresser rue Numa-Droz 1, au 2^e étage, à gauche. 3800-3

À vendre deux beaux veaux génisses. S'adresser à M. Louis Oppiger, Poulliter (Planchettes). 3803-3

À vendre 1 belle glace (15 fr.), 1 batterie de cuisine, 1 corbeille à linge et du linge. Bas prix. — S'adresser rue du Manège 21, au rez-de-chaussée, à droite. 3804-3

Les Régulateurs
SAGNE-JUILLARD
sont les plus renommés.

À vendre un beau DIVAN, très peu usagé. 3770-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

À vendre un cheval de 3 ans, bon pour la course et le trait, ainsi qu'une voiture et 2 harnais. — S'adresser au Casino. 3823-3

À vendre un bon violon en étui, une mandoline (13 fr.) et une guitare (fr. 15). — S'adr. rue du Nord 18, au 3^e étage, à droite. 3818-3

À vendre d'occasion 1 joli divan moquette, comme neuf (fr. 70), 1 commode à 4 tiroirs (25 fr.) 1 lit complet, crin animal et bois dur (120 fr.), plusieurs lanternes de montres en noyer de différentes grandeurs, 1 presse à copier et beaucoup d'autres meubles neufs et usagés, à très bas prix. — S'adresser à M. S. Picard, rue de l'Industrie 22. 3820-3

À vendre une série de petites cages pour canaris du Harz. — S'adresser à Mme Luthy, rue de l'Industrie 4, au 2^e étage. 3830-3

Etabli à plusieurs places pour fenêtres jumelles, est à vendre. 3786-8
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

À vendre une flûte toute neuve, avec méthode et lutrin. 3644-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Occasion. A vendre un beau lit Louis XV matelas crin animal, une table ovale acajou, une commode soignée, glace et régulateurs, etc. — S'adresser rue de la Serre 63, au 1^{er} étage. 3674-3

À vendre 1 lit complet, usagé mais en bon état. — S'adresser rue de l'Est 18, au rez-de-chaussée, à gauche.

Perdu Samedi soir, entre 5 h. et 6 1/2 h., de la rue Alexis-Marie-Piaget à la Gare de l'Est, une alliance. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 3721-2

Perdu la semaine passée, une fourrure castor. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 3718-2

Perdu dimanche, depuis la Place d'Armes à la rue de la Ronde, une chevalière or, avec initiales L. G. — La rapporter, contre récompense, rue Dr Kern 5, au rez-de-chaussée. 3743-2

Perdu un abonnement mensuel, valable du 18 Février au 17 Mars, entre Eplatures-Crêt-Chaux-de-Fonds, au nom de Marguerite Montandon. — Le rapporter au guichet de la Gare. 3758-2

Perdu vendredi soir, une sacoche contenant 4 clefs. — La rapporter, contre récompense, rue Numa-Droz 68, au 3^e étage. 3656-1

Perdu Vendredi dans la soirée, 13 fonds or. — Les rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 3683-1

Egaré depuis mardi, une grosse chatte blanche, tachetée brun et noir. Prière de la rapporter ou de renseigner, contre récompense, rue des Fleurs 16, au au 3^e étage. 3699-1

Oublié devant la porte d'entrée, Ronde 13, une sacoche contenant différents objets. — Prière de bien vouloir la remettre, contre récompense, rue de la Ronde 13, au 2^e étage. 3750-2

Trouvé un balancier de régulateur et une flûte. — Réclamer les deux objets à M. Ch. Delachaux, émailleur, Ferme des Arêtes. 3586-1

L'affection et la sympathie que nous ont témoignés nos chers amis, nous ont été et resteront un réel et fort soutien durant les jours de deuil et de tristesse que nous traversons. Nous leur en exprimons notre vive et profonde reconnaissance. 3798-1
Mme Marguerite Erb-Mæder.

La Banque Nationale Suisse a le profond regret d'annoncer le décès de Monsieur Alfred Jeanneret, caissier principal de sa Succursale de Neuchâtel. 3793-2

Le Conseil de liquidation de la Banque Commerciale Neuchâteloise a le profond regret d'annoncer le décès de Monsieur Alfred Jeanneret, caissier principal de la Banque depuis sa fondation. 3794-2

Et il disait : Mon père, toutes choses se sont possibles, détourné cette coupe loin de moi, toutefois qu'il en soit non ce que se voudrait, mais ce que tu veux.
St-Mars XVII, 30.

Madame Jenny Huguenin-Grezet et ses enfants, Louise et Charles, Madame et Monsieur Auguste Leuba-Huguenin et leurs enfants, Madame Veuve Hassler-Huguenin et ses enfants, Monsieur et Madame Jeanmairet et leur fille, ainsi que les familles Hoffstetter, Ducommun, Veuve, Perdriz-Grezet, Stauffer, Döthel, Fraccotti, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami,

Monsieur Louis-Frédéric HUGUENIN-GREZET que Dieu a rappelé à Lui Dimanche, à 8 heures de l'après-midi, dans sa 48^e année, après une courte et douloureuse maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 9 Mars 1908. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 11 Mars à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire, rue du Progrès 23. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3780-1

Les membres de la Société mutuelle du Syndicat des Ouvriers Horlogers sont informés du décès de Monsieur Louis Huguenin, leur collègue, et sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu mercredi 11 courant, à 1 h. après midi. — PAR DEVOIR. 8747-1
LE COMITÉ.

Messieurs les membres du « Progrès » (caisse d'indemnité en cas de maladie), sont invités à assister Mercredi 11 courant, à 1 h. après-midi, au convoi funéraire de Monsieur Louis Huguenin, leur collègue. 3784-1
LE COMITÉ.

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume des Cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Mat. XIV, 14.

Monsieur et Madame Ferdinand Zaugg-Kästli et leurs enfants, Monsieur et Madame Marmel-Zaugg et famille, Monsieur Gottlieb Kästli, à Berne, ainsi que leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur chère petite fille, sœur, nièce et parente

LYDIA enlevée à leur affection Dimanche, à 11 h. du soir, à l'âge de 1 an, après une courte et pénible maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 9 mars 1908. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 11 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue du Collège 39. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8743-1

Seigneur ! tu laisses maintenant alter ton serviteur en paix, selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut. Luc II, 30-30.

Mademoiselle Adèle Jeanneret, Mademoiselle Zélie Jeanneret, Mademoiselle Emma Jeanneret, institutrice, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Louis Junod Jeanneret, Madame et Monsieur B. Pansillon-Junod et leurs enfants, Mesdemoiselles Clara, Bertha, Estelle et Cécile Junod, Madame et Monsieur Emile Junod-Junod et leur enfant, Monsieur et Madame Paul-William Jeanneret-Béguin et leurs enfants, à La Chaix-de-Fonds, Monsieur Georges Nagel-Jeanneret et ses enfants, Madame et Monsieur Charles Seinet-Jeanneret et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame veuve de Julien Dubois-Jeanneret, et ses enfants, à Genève, Lansanne et La Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Edmond Jeanneret-Calame et leurs enfants, à Yverdon, Madame Julie Willeumier-Jeanneret et son fils Monsieur Louis Willeumier, à Bienne et les familles Jeanneret, Willeumier et Colomb, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de leur bien cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et parent

Monsieur Alfred JEANNERET
Caissier de la Banque Nationale
que Dieu a repris à Lui lundi, à 2 heures du matin, dans sa 69^e année, après une très courte maladie.

Neuchâtel, le 10 Mars 1908. L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu mercredi 11 courant, à 3 h. après midi. Domicile mortuaire, Cité de l'Ouest 3 NEUCHÂTEL.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 3801-2

L'Eternel est ma force et mon bouclier, mon cœur a eu confiance en Lui et j'ai été secouru. Ps. XXVIII, 7.

Monsieur David Hirsig, ses enfants et parents, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte irréparable qui vient de les frapper en la personne de leur chère épouse, mère et parente

Madame Marie HIRSIG
que Dieu a rappelée à Lui mardi, à 5 h. 30 du matin, à l'âge de 55 ans 6 mois, après une courte mais pénible maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 10 Mars 1908. L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu jeudi 12 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue du Versoix 7. On ne reçoit pas. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3810-2

MM. les membres de la Concorde, sont priés d'assister jeudi 13 courant, à 1 heure après midi, au convoi funéraire de Madame Marie Hirsig, épouse de M. David Hirsig, membre passif de la Société. R-5780-c 3839-1

Une photographie de femme!

La jeune fille eut un cri de joie.

Elle avait trouvé la rivale, l'obstacle!

Et un cri de rage.

La rivale était belle, d'une beauté noble, radieuse, d'une beauté bonne.

Puis encore un ricanelement de mépris.

Cette rivale était une fille du peuple, simple, sans sa poilette élégante, à elle, mademoiselle Godenot.

« Une fille de rien, quoi, une ouvrière!

« Et c'était ce morceau-là qu'on lui avait préféré!

« Ça ne durerait pas! Décidément la soirée était réussie; la chance lui revenait. »

Mais la demoiselle garda ses véritables impressions pour elle et joua la comédie pour Bruneau.

— Quand je vous disais?... La voilà la particulière, le beau masque, la perle fine, la voilà!... Et il prétend qu'il n'aime personne, qu'il n'a le droit d'aimer personne à cause des dures exigences, des absences prolongées de son métier; menteur, va!...

Bruneau regardait la photographie.

Et il restait muet.

Pourquoi?

Parce que Bruneau connaissait bien M. de Sergines, parce qu'il l'estimait tout en le trahissant, parce qu'il avait de l'expérience et savait observer.

Or, la physionomie de cette femme, de cette jeune fille que l'officier portait sur lui était si pure, si intelligente, si digne que l'aventurier s'expliquait fort bien que la nature élevée de M. Maxence eût sympathisé avec une pareille créature; même d'origine modeste, même simple et pauvre.

Il était assez grand pour cela, lui!

Eût sympathisé de préférence à ce joli monstre qui était mademoiselle Salomé Godenot.

Mais il ne pouvait dire ce qu'il pensait.

Salomé le devina parce qu'elle-même, avec la rage haineuse de Satan en face du Séraphin, se faisait les mêmes réflexions.

— A quoi pensez-vous donc? interrogea-t-elle avec un pli amer des lèvres.

— Heu, heu, je pensais que la demoiselle n'est pas mal mais que tout de même ce n'est pas une personne du beau monde, une fille à être épousée par un officier d'avenir, un noble comme M. Maxence... Vous avez le champ toujours libre; c'est une toquade qui lui passera...

— Vous ne réfléchissez pas que je suis logée à peu près à la même enseigne que cette fille; moi non plus je ne suis pas marquise, mon père est concierge et je n'ai pas de dot...

— Ta, ta, ta, vous avez votre instruction, votre chic, vous êtes une demoiselle, vous avez du talent, des parents cossus...

Bruneau flatait.

— N'empêche qu'il m'aurait fallu le magot pour rétablir l'équilibre, pour m'imposer...

— Je ne dis pas... Mais nous avons toujours la ressource de lui dire: Epousez, ou vous ne saurez rien d'un gros secret, du secret qui vous faisait poursuivre par les Ambroise...

— Evidemment; seulement y croira-t-il?... Il s'imaginera

que c'est une invention puisque je ne pourrai rien prouver, puisque les Ambroise, eux, ont lâché la partie... Et puis, et puis il n'est pas un homme d'argent; ah! si c'était un avaro, comme il y en a, un ambitieux du prestige que donne la fortune! Mais il s'en moque, du prestige, il en a assez avec son nom, son passé de famille, ses épaulettes, son grand air... Pas facile, pas facile!

Enfin, faudra toujours essayer...

— Bien entendu... Mais voyons, voyons; tiens, l'adresse de la demoiselle... Je vais noter ça dans ma mémoire, et gare la bombe!

La photographie, on l'a deviné (était le portrait d'Armelle.

Portrait parvenu à Maxence depuis peu de temps et comme étrennes envoyées du pays breton.

La sœur d'Yves, l'amie chère du lieutenant de vaisseau, avec un tact exquis, s'y était fait représenter dans son simple costume de fille des pêcheurs d'Armorique, mais elle avait voulu pour cadre les dentelures de la falaise, la maison familiale battue des vents et la mer, la mer mélancolique du Finistère.

Le photographe l'avait prise au seuil de la vieille demeure, en face de l'Océan.

Et les ailes de sa coiffe brodée voltigeaient comme des mouettes autour de sa tête; et dans le vague de ses grands yeux, si doux et si tristes, il y avait mille paroles du cœur.

Des paroles qu'ils comprendraient, les absents, les deux frères; qu'il comprendrait surtout, lui!

Oh! la belle tête rêveuse qu'elle avait, Armelle! Oh! la suave expression de ses lèvres entr'ouvertes dans un sourire de bonté, de résignation! Oh! quelle lumière sortait de son regard profond, ce regard, une double fenêtre ouverte sur son âme, une âme encore plus belle que son visage!

Salomé pouvait rager à son aise, menacer, baver son venin, l'humble fille de Bretagne la dominait de la distance qui sépare le ciel de la terre.

Darrièrè sa photographie, Armelle avait écrit:

« Dans son ermitage de Kerloven, Armelle Jugan vit, de cœur, minute par minute, avec ceux qui sont tout l'univers pour elle, en attendant que Dieu les lui ramène. »

Yves et Maxence avaient reçu chacun la leur, identiques l'une à l'autre.

Ce qui eût bien surpris mademoiselle Salomé, incapable de comprendre un noble amour comme celui d'Armelle pour M. de Sergines.

Le portefeuille fut replacé dans la poche du veston, M. de Sergines rechargé sur le pousse-pousse et la maison fermée par Salomé et Bruneau qui repartirent à pied.

— Vous le déshabillerez, vous le coucherez, dit Bruneau au Chinois, et quand il se réveillera vous lui raconterez qu'il s'est trouvé malade en voiture et que vous l'avez ramené à la maison, mis au lit; il ne se rappellera de rien.

Le cigare fumé par M. de Sergines faisait partie d'un paquet préparé avec un soporifique foudroyant par Bruneau, lequel, comme on le sait, avait ses entrées dans l'appartement, et paquet remplacé par un autre de cigares intacts pendant la perquisition de la nuit.

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

LA FUMEUSE D'OPIMUM

ROMAN DRAMATIQUE D'ACTUALITÉ

PAR

AUGUSTE GEOFFROY

DEUXIÈME PARTIE

CASQUE D'OR

Elle ne s'imposait point, ne se récrimait pas, ne faisait aucuns frais de coquetterie auprès de son compatriote.

Celui-ci demeura convaincu de ceci que l'expédition de mademoiselle Godenot, combinée avec sa famille, avait été une tentative de mariage.

Et que cette tentative n'ayant pas abouti, la jeune fille restait désolée, moitié par déception, orgueil froissé et moitié par une certaine affection pour lui.

Elle attendait sans doute de l'argent qui ne venait pas et elle repartirait un beau jour sans tambour ni trompette, avec du fiel contre lui.

Elle dissimulait sa colère, sa rage, sur place, à Chang-Hai, par amour-propre, mais cette rancune éclaterait plus tard en représailles, là-bas, au pays.

Ce serait regrettable, mais il n'y pouvait rien.

Et il continuait à être pour elle très poli, très amicalement dévoué.

Il aurait dû se méfier.

Et se demander si l'orgueil humilié, si l'ambition déçue, si peut-être l'amour repoussé de la terrible fille attendraient à plus tard pour se venger.

Bruneau ne se cachait plus maintenant d'être tout à fait à ses ordres.

Et elle faisait de longues promenades dans la ville chinoise, sur les fleuves, en mer, dans les contrées voisines.

Elle disparaissait pendant plusieurs jours.

M. de Sergines ne s'en inquiétait pas autrement; il n'était pas chargé de la surveiller, de la défendre.

On la voyait plus avec les musiciennes des bateaux

de fleurs, des radeaux chantants, mais à son teint, à sa démarche, à quelque chose d'étrange dans ses grands yeux aux nuances changeantes, l'officier soupçonna qu'elle était tombée dans le vice de ce milieu, qu'elle avait succombé à l'effroyable curiosité du poison asiatique.

Cela lui fit une grande peine, lui inspira une profonde pitié.

Et il le lui dit franchement en essayant de la tirer d'un piège qu'il croyait réel.

— Salomé, mon amie, il en est temps encore, faites un effort de volonté, résistez à la tentation... Vous devez fuir l'opium!

— Oui, je le fume, oui, je m'empoisonne, oui, je me tue, je le sais bien, et c'est vous qui en êtes cause...

— Mais?

— Oui, vous!

— Mais comment? Je ne vous en ai jamais offert, vous ne m'avez pas consulté... Vous en fumiez probablement avant que je vous eusse découverte, avant que je susse que que vous étiez ici...

— Non, je ne fumais pas avant d'avoir constaté que vous me détestiez, que vous me repoussiez, que la petite-fille du père Godenot n'était en somme qu'un crampon pour monsieur Maxence de Sergines... Je vivais, depuis des mois et encore des mois, dans un rêve, un beau rêve, un rêve de céleste félicité, mon amour pour vous, l'espoir de vous toucher, de vous conquérir, d'être aimée, moi aussi, rêve qui m'avait fait traverser les mers... Et patatras, tout mon château en Espagne, tout mon palais des Mille et Une Nuits s'est écroulé; alors j'ai voulu en jouir tout de même, le retrouver mon rêve, et j'en jouis, et je le retrouve dans la fumée de l'opium...

— C'est de la folie!

— Possible! Mais une folie qui console, qui m'empêche de me jeter à l'eau tout de suite, qui me donnera l'affreux courage de retourner en France pour y embrasser encore mes parents désespérés... Ah! dans mes rêves de la petite pipe aux fumées bleues vous n'êtes plus hautain, insensible, glacé, vous redevenez simple, bon, tendre, comme vous l'étiez à l'Abbaye avec votre Salomé! Vous me murmurez des paroles d'amour, vous me dites que je suis belle, d'une royale beauté... Et il me semble que je vogues avec vous, bercée dans vos bras sur des océans sans limite, tous jours, toujours...

— Vous vous tuez!

— Bah! mieux vaut mourir comme cela que bêtement, noyée, écrasée, pendue... J'ai les illusions pour moi...

moins, le rêve, le rêve apaisant, charmeur... Ce rêve que vous avez fait naître, vous, à Koubrun, Koudun le continent de Chang-Hai; le poison jaune ne me tue pas plus que vous ne m'avez tué, vous, en revenant sur vos idées, vos goûts, vos projets de jade.

— Dieu me garde de vous avoir jamais souhaité le moindre mal, Salomé! Je n'ai pas changé comme vous vous le figurez et je reste pour vous l'ami dévoué de toujours.

— Tais-toi!... Et puis assez sur ce sujet... Laissez-moi à mes chagrins que j'étouffe dans la fumée comme d'autres les noient dans la boisson... Ne prenez pas la peine de hafouiller des excuses... Vous m'avez lâché, lâché; c'était votre droit, peut-être; mais moi j'en mourrai...

Que pouvait répondre M. de Sergines?

Rien, rien sans être ridicule ou sans mentir.

S'il se laissait aller aux consolations, à sa sensibilité, à sa grande bonté c'était la dégringolade dans une liaison dangereuse, fautive.

Même quand il n'eût point été engagé avec Armelle il eût encore résisté.

Parce qu'il avait la sensation intime qu'on le dupait.

Et cependant parfois, en voyant les brusques quoique très rares crises de larmes de Salomé, car elle ménageait ses efforts, il était sur le point de succomber.

De feindre une tendresse qu'il n'éprouvait point au fond afin de la guérir, de la rassurer, de la pouvoir réembarquer dans de bonnes conditions.

S'il eût mis le doigt seulement dans l'engrenage des familiarités tendres, du sentiment avec Salomé, il eût été perdu.

Il résista, se contentant de lui représenter tous les dangers de son vice, un empoisonnement quotidien, une mort; de lui faire entrevoir un très bel avenir artistique qui la consolerait de tout, de lui affirmer que son métier d'homme de mer l'absorbait assez pour que jamais il ne se décidât au mariage, qu'il ferait pour l'obliger tout ce qu'il était permis à un galant homme, à un ami vrai, de faire.

Elle feignait de le croire, de se remettre.

Et le lendemain elle était encore plus pâle que la veille, presque livide.

— Salomé vous avez encore fumé de l'opium!

— C'est possible!... Mais cela ne vous regarde pas; vous n'avez aucun droit sur moi... Et quand on pense qu'avec un mot, un seul, vous me sauveriez!

— Quel mot?

— Pas besoin de vous l'indiquer, de vous le répéter, vous ne le diriez pas davantage!

— Mais enfin... je souhaiterais de tout cœur vous voir guérie de ce mal...

— Eh bien dites que vous m'aimez d'amour, dites que je serai votre femme et je ne fumerai, je ne me suiciderai pas!

M. de Sergines haussait tristement les épaules et ne répondait pas, impuissant, navré.

Ah! elle connaissait son homme, la jolie drôlesse, et elle l'attaquait par toutes les armes!

Fumer? Fumer l'opium, s'enlaidir, s'empoisonner? Jamais!

Elle le feignait, elle passait des nuits à lire ou elle feignait de dormir à autre, pour en avoir les apparences,

pour inquiéter jusqu'au chagrin l'excellent lieutenant de vaisseau.

C'était un de ses pièges.

Sans le souvenir sacré, protecteur d'Armelle, Maxence de Sergines eût été vaincu.

Nous disons un des pièges, un piège moral, le piège à la bonté, à la pitié.

Bruneau et elle en tendaient en même temps un autre, un piège matériel.

Salomé avait abandonné la maison du jardin clos, la maison des bords du fleuve aux bateaux illuminés.

Et elle en avait loué une autre très solitaire, bien plus éloignée, en dehors de la ville proprement dite, dans des terrains de culture une sorte de rizière, au milieu de maisons chinoises dans un quartier perdu au nord de Chang-Hai.

Là on se trouvait à une sérieuse distance des navires, de l'élément européen, d'un contrôle quelconque.

Un soir qu'il n'était pas de service, M. de Sergines monta dans son pousse-pousse, après le repas, et partit à fond de train, un de ses deux domestiques attelé à la légère voiture.

Il lui avait indiqué, comme but de la promenade, un certain point des environs de la ville où l'officier voulait voir s'il pourrait chasser des oiseaux d'eau.

Avant de descendre l'officier avait pris, dans sa boîte à cigares, un Havane qu'il alluma.

Le pousse-pousse était dans la direction voulue.

Le marin fumait.

Cela dura ainsi pendant dix minutes.

Puis, peu à peu, l'officier inclina la tête sur la poitrine, s'appuya à un des côtés de la voiture, s'endormit.

Le Chinois, remplissant les fonctions de cheval de trait, s'était retourné vivement deux ou trois fois dans les brancards.

Dès qu'il fut certain que son maître dormait, il changea de direction, tira sur la gauche et traversa un dédale de rues infectes pour aboutir à la plaine, longtemps après.

L'obscurité était presque complète et la silhouette seule des choses se profilait çà et là sous le ciel sans lune.

Enfin le pousse-pousse s'arrêta devant une petite maison solitaire, une sorte de chalet entouré d'une palissade et d'une haie de bambous.

C'était la maison louée par Salomé.

Le Chinois eut un cri guttural.

Et la maison qui semblait inhabitée eut des bruits légers.

Mais rien ne s'éclaira.

Une porte s'ouvrit dans la palissade et un homme parut, un Européen. Cet homme c'était Bruneau.

Il fit signe au Chinois.

Et sans se dire un seul mot tous deux empoignèrent l'officier endormi, l'un par la tête, l'autre par les pieds, traversèrent une cour, montèrent un escalier, pénétrèrent dans le pavillon et déposèrent leur colis humain sur un tapis au milieu du vestibule.

Puis il referma la porte, sortit avec le Chinois, prit dans le pousse-pousse la place précédemment occupée par M. de Sergines.

— A la maison de ville, dit-il.

Et le pousse-pousse repartit avec vitesse dans la nuit.

Auprès de la maison où l'officier avait un logement une femme attendant.

C'était Salomé.

Bruneau sauta de la voiture, la rejoignit et tous deux montèrent à l'appartement de M. de Sergines, dont l'autre domestique, le Tartare, leur ouvrit la porte.

— Va boire une tasse de thé avec ton camarade, lui dirent-ils, en lui glissant dans les doigts plusieurs pièces de monnaie, et revenez tous deux dans une heure.

Le Tartare les laissa seuls.

Il y avait une lampe allumée sur une table dans la pièce principale, le salon, sur la rue.

Ils ne la touchèrent pas, afin que du dehors on ne pût être intrigué par une succession rapide de lumière et d'obscurité.

Bruneau avait toujours sur lui un rouleau de bougie en corde, du rat-de-cave; il en alluma un bout, et tous deux perquisitionnèrent lentement, minutieusement les trois ou quatre pièces de l'appartement.

— Je saurai toujours quelque chose, répétait Salomé, je saurai toujours quelque chose sur un point ou sur l'autre... Cherchons!...

Ils cherchaient, fouillaient, ouvraient, fermaient, déplaçaient et replaçaient avec soin, sans poussière, taches ou bruit, aussi adroits l'un que l'autre.

Dans une petite malle plate, étroite et longue, cadenassée et que l'officier de vaisseau transportait à terre chaque fois qu'il y faisait un séjour durable afin de diminuer les chances de perte, si nombreuses à bord avec les explosions, les incendies, les collisions, ils découvrirent des titres de propriétés, des papiers de famille, des plans que M. de Sergines avait emportés avec lui cette fois à cause des difficultés qu'il pouvait avoir à distance avec M. Ambroise Godenot.

Ces papiers de famille mêlés à une foule d'études de marine, de recherches sur la vapeur, l'électricité, la télégraphie, à des modèles de navires, des projets, des inventions du métier.

Salomé parcourut les papiers de famille rapidement, pendant que Bruneau s'acharnait à ouvrir un étui un peu rouillé par l'eau de mer sans doute et où il entendait cliqueter quelque chose.

Derrière un plan d'arpentage, un très vieux plan sur parchemin, Salomé aperçut une note écrite au crayon, à demi effacée, note provisoire, hâtive, pour mémoire et inscrite sur le revers libre de ce plan à défaut d'un autre papier sous la main très certainement, note qui avait dû être recopiée plus tard ou négligée par suite de l'accomplissement du projet relaté.

Elle lisait cette note :

« Faire relier, avant de les offrir à la bibliothèque de Reims, les trois paquets de dessins, chartes, actes paroissiaux venant des anciens moines et mêlés à mes souvenirs de la période révolutionnaire, tant en France qu'à l'étranger; cela formera trois intéressants volumes sous le titre de » Legs Sergines. »

Salomé eut un éclair dans les yeux.

Eclair qu'elle éteignit aussitôt.

Elle replaça exactement tous les papiers dans la boîte avec un geste découragé, alla Bruneau à dérouiller l'étui de fer-blanc lequel ne contenait rien d'autre que les brevets de

décorations étrangères, du lieutenant de vaisseau, puis dit :

— En voilà assez, zut, rien d'important! Allons là-bas, c'est sur lui qu'il doit avoir ce qui me préoccupe le plus, le réel obstacle...

— Quoi donc?

— Le portrait, le nom, l'adresse de la femme, qui a bousculé tous mes plans... Je ne le reconnais plus, je vous assure, et il ne peut avoir été changé aussi complètement que par un amour survenu depuis la rupture de son mariage avec ma cousine... Sans cela, ah! sans cela je l'aurais mené par le bout du nez, je lui aurais fait démolir son Abbaye et nous aurions trouvé le magot, coûte que coûte... Mais je n'ai plus d'action sur lui à cause de cette femme... Ah! la rosse me le paiera, et cher!... Je suis certaine qu'il y a une femme dans notre jeu; et cette femme, il porte sur lui, contre son cœur, ce qui la concerne... Vous verrez que je ne me trompe pas!...

— Allons...

Les deux Chinois attendaient auprès du pousse-pousse, devant la porte.

L'un remonta dans l'appartement et l'autre s'attacha à nouveau à la voiture.

Celle-ci marcha un peu plus lentement puisque la charge, cette fois, était double.

Salomé et Bruneau ne dirent pas un mot jusqu'à la maison de campagne où ils descendirent en laissant le Chinois dehors.

Dans le vestibule, couché sur le tapis, M. de Sergines dormait toujours d'un sommeil de plomb.

Salomé s'agenouilla auprès de lui pendant que Bruneau l'éclairait.

Dans la poche droite du pantalon il y avait un portemonnaie qu'elle replaça après l'avoir ouvert et en y ajoutant le trousseau de clefs précédemment enlevé par Bruneau.

Dans la poche gauche du veston, maintenu par un bouton, en dessous, il y avait un portefeuille.

Un portefeuille ordinaire, noir, et qui n'était pas le fameux et vaste portefeuille vert du général.

Salomé eut un frémissement de joie.

Frémissement de joie qu'elle exagéra beaucoup afin de mieux leurrer Bruneau et lui faire croire que c'était de ce portefeuille qu'elle attendait tout... tout... alors qu'elle n'y comptait trouver que ce qui concernait sa rancune jalouse.

Pour le trésor elle avait son affaire, espérait-elle du moins, avec la note surprise dans les paperasses.

— Vous allez voir, vous allez voir que nous saurons quelque chose!

L'officier, très pâle, était aussi immobile qu'un cadavre et c'est tout au plus si sa respiration était perceptible.

Bruneau suivait avidement les moindres gestes de sa complice afin qu'elle ne lui cachât rien.

Le portefeuille était maintenu par un fort élastique.

Salomé détendit l'élastique et fouilla dans les pochettes ouvertes, puis dans une troisième supplémentaire fermée avec une patte.

Tout ce qu'elle en tira fut jeté, étendu sur le tapis.

Elle affectait de tout montrer; tout, à Bruneau, de prendre son avis.

Il y avait des lettres, des billets de banque, une carte d'identité, des factures acquittées et une photographie.